

REVUE MUNICIPALE
JUILLET-DÉCEMBRE 2018
Kelaouenn gêr • Gouere-Kerzu 2018



KOMBRID
Sant-Voran

2018

Combrit

Sainte-Marine

**Bon été
2018 !**



PLEIN-PHARE :
HISTOIRE DE L'USINE JAOUEN



LE BUDGET 2018
EN DÉTAIL



AGENDA : CONCERTS,
MURDER PARTY ET JEUX AU SOLEIL...

ÉTAT CIVIL

DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017
AU 1^{ER} JUIN 2018

NAISSANCES

- Célia PAUL MARCOS
- Léon FERREIRA
- Nolan DELAVEAUD
- Tiziri BOUTEGRABET
- Robin LAVERSANNE
- Oscar BOËNNEC
- Samuel EDMOND GARDEL
- Elena MORTIER
- Anatole MARIE
- Camille MOULIN
- Eléna JEGOU
- Corentin NOC
- Alice GUEGUEN

MARIAGES

- Éric BRETOU
et Jacqueline BLEAS
- Alain LE DERFF
et Christine DORNIC
- Gérard DENEVE
et Marie-Claire MICHEL

DÉCÈS

- Alain Champion
- Jeannette Garin
veuve Pierre Le Guirriec
- Marcel Marzin
- François Guéguen
- Claude Bombert
- Michel Duteil
- Alexia Bidon
veuve Joseph Berthévas
- Corentin Le Nours
- Yvette Gallois
veuve Jacques Rouaux
- Denise Le Floc'h
veuve Marcel Kerdranvat
- Patrick Walter
- Louis Perrot
- Marie-Thérèse Férec
veuve Alain Saunier
- Catherine Letty
- Georges Boissel
- Daniel Pellen
- Pierre Judey
- René Le Bec
- Alexis Le Narzul
- Alain Penhoat
- Virginio Ranzato
- Marie Le Floc'h
veuve Corentin Guéguinat
- Maurice Bougnol
- Anne Le Roy
veuve Prosper Guégaden
- Jeanne Le Roy
- Odile Le Pemp
veuve Gilbert Gouyen
- Lucienne Jaffre
veuve Jean Nelias
- Blanche Morvan
- Geneviève Pain
épouse Bernard Frantz
- Espérance Dérédec
- Louise Sautejeau
veuve René Desguet
- Noëlle Jaffré
- Louis Brenner
- Anne Péron
veuve de Marcel Péron
- Louis Le Fur
- Monique Biger
- Marie Bernard
veuve Georges Méret
- Jean-Pierre Catalogne
- Micheline Hurvois
veuve Maurice Bougnol
- Anny Quintin
veuve Jean Le Corre
- Josette Cardon

INFOS PRATIQUES

TÉLÉPHONES UTILES

MÉDECINS

- CHABIN Thierry :
02 98 56 46 01
- CHAPPEY Sébastien
COADOU Iseult :
02 98 56 30 27

INFIRMIÈRES

- > À Combrit :
 - LE FLOC'H Gaëlle
QUEFFELEC Stéphanie
ROGER-AGRA Sandra
SOURON Damienne :
02 98 56 32 69
 - LE GUENNO Edwige
RAOUX Odile :
02 98 56 31 12
- > À Sainte-Marine :
 - FEURPRIER Hélène
JONCOUR Catherine
MORVAN Marie-Annick
TINCQ Typhaine :
02 98 51 50 31
 - LE DAIN Céline :
02 98 51 29 77

DENTISTES

- > À Combrit :
 - BOYER Franck :
02 98 51 92 92
 - DURAND Claude :
02 98 56 34 27
- > À Sainte-Marine :
 - LE VAGUERESSE Ivan :
02 98 51 90 10

KINÉSITHÉRAPEUTES

- > À Combrit :
 - BILIEU Colette :
02 98 91 06 98
 - CHAUVIÈRE Nathalie :
02 98 56 32 16
- > À Sainte-Marine :
 - BEUZET Marie-Pierre
DESCAZOT Cécile :
02 98 56 34 99

KINÉSITHÉRAPEUTES OSTÉOPATHES

- BURBAN Clarisse
LARSONNEUR Quentin :
09 81 31 03 80

OSTÉOPATHE

- BEAUCCOURDRAY Alicia :
07 71 58 62 47
- ETIENNE-CAYZAC Boris :
07 83 90 20 11

PÉDICURES / PODOLOGUES

- > À Combrit :
 - BAUDEY Isabelle :
02 98 51 91 14
- > À Sainte-Marine :
 - KINGER Anne-Catherine :
06 61 36 09 76
02 98 56 28 90

PHARMACIE DE LA MARINE

02 98 56 34 20

PSYCHOLOGUE

- BERNARD Valérie :
06 62 82 42 45

PSYCHOPRATICIENNE ET FORMATRICE

- GUÉGUEN Anaël :
06 76 28 77 04

CABINET VÉTÉRINAIRE DE L'ODET

- BARON François
VIEUX-VIOLLEAU Isabelle :
02 98 58 41 15

VÉTÉRINAIRE À DOMICILE

- LEPRINCE Adrien :
06 38 56 88 77

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES PUBLICS

MAIRIE 02 98 56 33 14

- > Accueil • État civil
 - Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 14h - 17h
- > CCAS - 02 98 56 74 19
 - Du lundi au vendredi :
8h45 - 12h30 / 14h - 16h30
- > Enfance Jeunesse - 02 98 56 74 18
 - Du lundi au vendredi :
9h15 - 12h / 14h - 17h
- > Espace sportif - 09 77 48 86 15
 - Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h - 12h / 13h30 - 17h
 - Mercredi : 8h - 12h
- > Police municipale - 02 98 56 74 23
 - Du lundi au vendredi :
11h - 12h (Permanence)
- > Urbanisme - 02 98 56 74 12
 - Lundi, mardi : 8h30 - 12h
 - Du mercredi au vendredi :
8h30 - 12h / 14h - 17h

ABRI DU MARIN 02 98 51 94 40

- > Vacances scolaires :
 - Du mercredi au dimanche :
14h - 18h
- > Hors vacances scolaires :
 - Du jeudi au dimanche :
14h - 18h
- > Du 15 juin au 15 septembre :
 - Du mercredi au dimanche :
10h30 - 12h30 / 14h - 19h
 - Mardi : 14h - 19h

MÉDIATHÈQUE 02 98 51 90 81

- Lundi : 10h - 12h
- Mercredi :
10h - 12h / 15h - 18h
- Vendredi :
16h30 - 18h30
- Samedi : 10h - 12h30

DÉCHETTERIE 02 98 51 31 42

- Du lundi au vendredi :
8h30 - 11h50 / 14h - 17h50
- Le samedi :
9h - 11h50 / 14h - 17h50

BUREAU DU PORT 02 98 56 38 72

- > Hors saison :
 - Du lundi au vendredi :
8h - 12h30 / 14h - 17h30
 - Samedi et dimanche :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
(suivant arrêté municipal)
- > En saison (juillet-août) :
Tous les jours : 8h - 20h

LA POSTE DE SAINTE-MARINE 02 98 56 30 75

- > Juillet-août :
 - Du lundi au vendredi :
9h - 12h30
- > Hors vacances scolaires :
 - Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9h30 - 11h30
 - Mercredi : 9h - 12h30
- > Vacances scolaires :
 - Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9h - 11h30
 - Mercredi : 9h - 12h30

LA POSTE DE COMBRIT 02 98 56 35 19

- Lundi, mercredi,
jeudi, vendredi : 9h - 12h
- Mardi : 9h15 - 12h

Défibrillateurs

Toute l'année, des défibrillateurs sont installés à l'espace sportif de Croas-Ver, à l'école publique du bourg, à la déchetterie de Kerbénoën, au port de Sainte-Marine, au club de karting et au Pôle nautique de Kérobistin. Pendant l'été, des défibrillateurs sont accessibles au Centre des maîtres-nageurs sauveteurs. Les défibrillateurs permettent de porter secours à une personne victime d'un arrêt cardiaque.

**SON UTILISATION EST SIMPLE
ET ACCESSIBLE À TOUS.**

SOMMAIRE

- 2 État-civil
Infos pratiques
- 3 Édito
Sommaire
- 4 Budget
- 6 Travaux
- 8 Social
- 10 Environnement
- 11 Port / Nautisme
- 12 Vie associative
- 13 **DOSSIER PLEIN PHARE :
USINE JAOUEN**
- 19 Culture
- 22 Agenda
- 28 Sports et Loisirs
- 29 Enfance et Jeunesse
- 32 Vivre à Combrit
- 35 Expression politique



Directeur de la publication :
Jacques Beaufiles

Rédactrice en chef :
Christelle Daniélou-Gourlaouen

Rédaction :
Comité de rédaction

Traduction :
Nolwenn Gallic

Crédit photos :

Couverture : "Déambulation du Cercle
celtique de Combrit en mai 2018"
Nolwenn Acquitter

Intérieur : Mairie, Communauté
de Communes du Pays Bigouden Sud,
les écoles, Sylvie Bléas-L'Homme,
Nadine Chaminand, Jean-Yves Collin,
Yann Droumaguet, Yvon Goenvec,
V. Le Goff, François Quiniou,
Karen Quintin, Sonia Schuller,
Louis Souron, Bernard Staelen.

CONTACT MAIRIE

Tél : 02 98 56 33 14
Fax : 02 98 56 40 65

mairie@combrit-saintemarine.fr
www.combrit-saintemarine.fr

Conception - Impression :
Imprimerie Tanguy - Pont-l'Abbé
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.

Édito



Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Maintenir le cap.

La formule, pour lapidaire qu'elle soit, traduit notre volonté d'aller de l'avant et de poursuivre la mise en œuvre de notre programme. Le bilan de mi-mandat, présenté dans le précédent bulletin, est éloquent et témoigne de notre détermination. "Le passé est garant de l'avenir".

Les travaux de la rue Jean-Marie Le Bris sont désormais achevés à la satisfaction des riverains : l'assainissement, l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique, la voirie, ont été réalisés. Au bourg, les travaux de construction-réhabilitation de l'école publique débiteront prochainement pour s'achever en 2019. Concomitamment, le corps de garde de la Pointe, improprement appelé Ty Napoléon, fortement endommagé par les tempêtes et des infiltrations d'eau, sera restauré, les travaux étant pris en charge par l'assurance.

Autre chantier d'importance, financé en partie par le mécénat populaire : les travaux de confortement et de réhabilitation de la chapelle de la Clarté seront entrepris avant la fin de l'année tout comme le hangar du port à Kerbënoën.

Le travail ne manque pas. À l'ouvrage donc !

Itron, Aotrou,
Kengêriz ger,

Pennañ war-du hon raktresoù.

An dro-lavar-mañ a ro da wellet hon c'hoant mont war-raok ha kenderc'hel gant aozadur hon programm.

Splann eo ar bilañs hanter-delinidigezh, diskouezet er c'hannadig diaraok, ha testenniñ a ra mat ez omp youlek da vont betek penn. "Dec'h a zo gwarant evit an dazont".

Echu eo bremañ al labourioù er straed Jean-Marie Le Bris, evit gwellañ plijadur he c'harteriz: dourioù louz hentet, rouedadoù tredan ha pellgomz dindan douar, straed kempennet.

Er bourc'h e grego a-benn nebeut al labourioù evit sevel ha kempenn ar skol publik, da vezañ echuet er blaovezh 2019. E memez amzer, e vo adsavet ha kempennet Ti Napoleon, er Beg, gant arc'hant an asurañs rak foeltret mat eo bet gant ar gorventennoù 'pad ar goañv hag gant an toulloù dour.

Ur chanter-all a-bouezh a zo ivez da gregiñ, paet ul lodenn gant arc'hant an dud: al labourioù evit kreñvad hag kempenn chapel ar Goulou hag a grego fin ar bloazh asambles gant didamalladur karrdi porzh Kerbenoën.

Labour 'zo! Setu bec'h de'i!

Votre Maire
Ho aotrou-mer,

Jacques BEAUFILES



BUDGET PRIMITIF 2018

“MAINTENIR LA PRUDENCE”

Le 4 avril 2018, le compte administratif 2017 et le budget primitif 2018 ont été votés à l’unanimité par les élus. Le second semestre de l’année sera rythmé par d’importants chantiers : la réhabilitation de l’école publique du bourg et la rénovation de la chapelle de la Clarté. Entretien avec Jacques Beaufiles, maire, et Henri Stéphan, premier adjoint au maire chargé des finances et de l’administration générale.

■ Les premiers coups de pelle seront bientôt lancés à l’école publique du bourg et à la chapelle de la Clarté...

Ce sont des investissements importants pour la commune.

Comment jugez-vous les finances ?

Jacques Beaufiles. Elles sont saines ! La réhabilitation de l’école publique du bourg et la rénovation de la chapelle de la Clarté étaient annoncées dans notre programme de mandature. Nous tenons nos promesses. Nous avons établi des plans de financement pour réaliser ces travaux, importants pour Combricit Sainte-Marine. Ils seront certainement les derniers de la mandature (*NDLR : les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2020*). Un mécénat populaire et des subventions contribuent grandement au financement de la rénovation de la Clarté. Pour l’école publique du bourg, nous avons également fait des demandes de subventions. La réhabilitation sera lancée en septembre. Aucun prêt ne sera contracté à ce moment-là. Nous verrons dans les prochains mois si nous avons besoin d’en souscrire un.

Henri Stéphan. Effectivement, les finances sont saines. En 2017, nous avons un excédent de 478 546 € en fonctionnement et de 481 391 € en investissement, soit un excédent total de 959 937 €. Nous avons pris des dispositions pour mettre en place une comptabilité d’engagement. Nous sommes sur l’économie. La prudence est maintenue, la vigilance est renforcée. Les dépenses pour la chapelle de la Clarté sont établies sur deux ans, celles de l’école sur 2018, 2019 et 2020.

■ La baisse de dotations de l’État, la fin des contrats aidés, le dégrèvement de la taxe d’habitation... Comment appréhendez-vous ces nouvelles dispositions du gouvernement ?

Jacques Beaufiles. Il est vrai que ces deux dernières années ont été plus délicates concernant la gestion du personnel. Les personnes recrutées en contrats aidés nous ont permis de développer des services. La fin de ce dispositif nous amène à être plus vigilants sur le budget de fonctionnement. La mise en place de budgets de service et de la comptabilité analytique favoriseront le suivi.

“Les finances sont saines”

Jacques Beaufiles

Henri Stéphan. Tous les départs de personnel, avec la fin des contrats aidés et les départs en retraite, ne seront pas remplacés. Pour nos agents, il n’y aura pas de surcharge de travail. Une réflexion est en cours pour améliorer chaque poste, chaque mission. À l’avenir, certaines compétences pourront être transférées à la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud. Concernant le dégrèvement de la taxe d’habitation, au final, nous ne perdons rien. L’État compense à l’euro près en 2018, 2019 et 2020. Et puis, Combricit Sainte-Marine est une commune attractive, elle attire chaque année de plus en plus d’habitants. Cela nous aide à stabiliser nos finances.

■ Une dérogation gouvernementale permettait de réorganiser les rythmes scolaires, passant de 4,5 jours à 4 jours de classe, et ainsi arrêter les Temps d’Activités Périscolaires (TAP).

Combricit Sainte-Marine a fait le choix de les conserver. Pourquoi ?

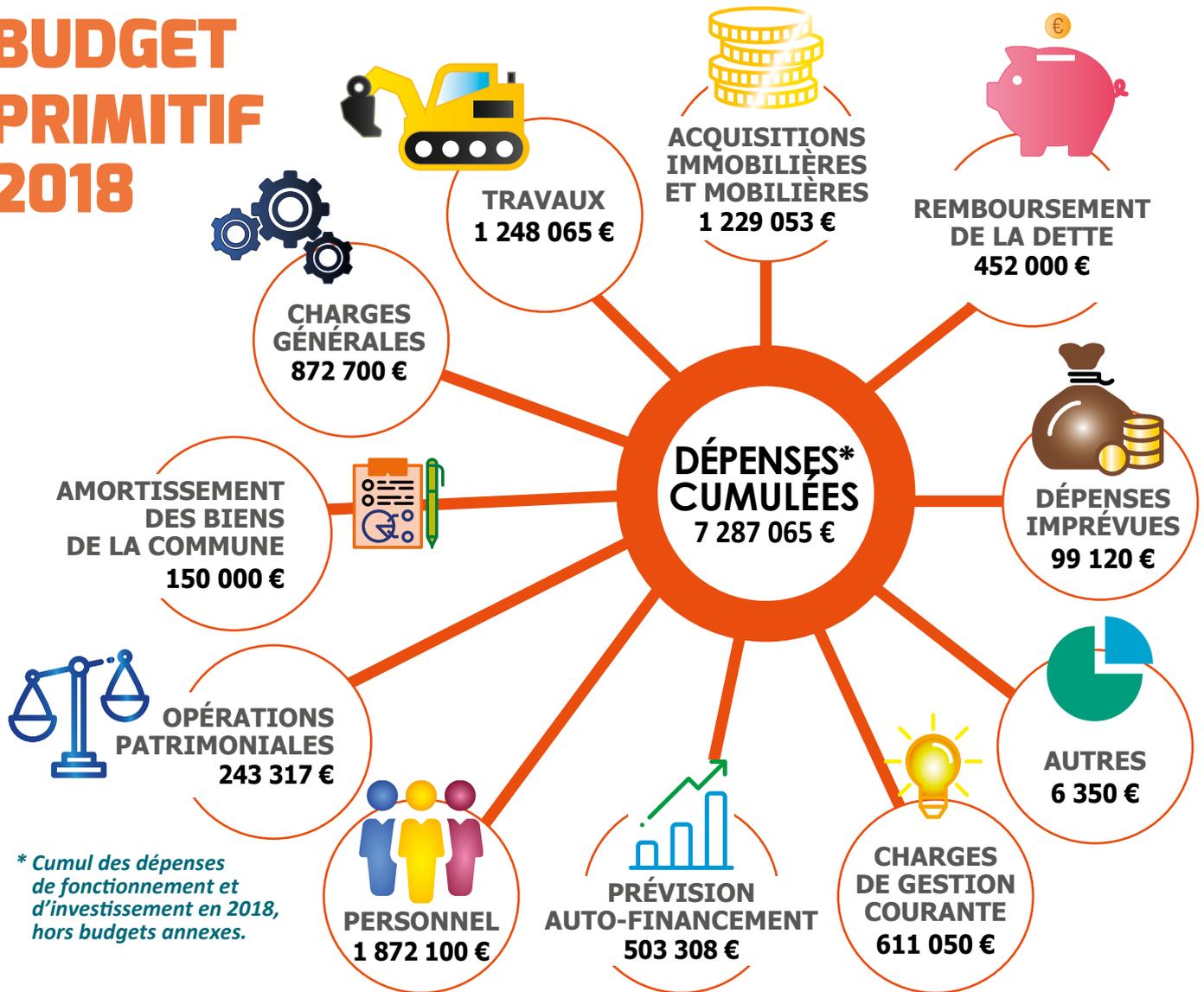
Jacques Beaufiles. En décembre, nous avons transmis un questionnaire à l’attention des parents d’enfants bénéficiant des Temps d’Activités Périscolaires. 174 personnes y ont répondu. Nous avons également demandé l’avis des enfants, les premiers intéressés. Les conseils d’école ont été consultés. La majorité était favorable au maintien. Les enfants aiment aller aux TAP. Les activités proposées favorisent le développement de l’enfant. Nous avons alors décidé de conserver les TAP pour l’année scolaire 2018-2019. Pour la rentrée 2019, rien n’est encore décidé. Dès septembre, nous étudierons de près cette question.

Henri Stéphan. À la mise en place des TAP, nous avons embauché du personnel et passé des conventions avec des associations et des professionnels. Chaque agent est polyvalent. Ces professionnels sont formés pour assurer efficacement leurs missions auprès de l’ensemble du service enfance-jeunesse. À la rentrée 2018, le personnel de l’ALSH accueillera le mercredi matin, outre les enfants de Notre-Dame de la Clarté, les enfants de l’Île-Tudy et de Tréméoc, deux communes qui ont décidé d’arrêter les TAP.

■ Les associations bénéficient d’un soutien important de la commune...

Jacques Beaufiles. Au budget primitif 2018, 63 000 € seront consacrés aux associations. Elles jouent un rôle important pour la commune, c’est normal que la municipalité les aide ! Certaines associations n’existent plus, nous le regrettons. Elles étaient des atouts pour Combricit Sainte-Marine.

BUDGET PRIMITIF 2018



Taux d'imposition

Depuis 2011, gel des taux d'imposition :

- Taxe d'habitation : 16,08 %
- Taxe foncière sur le bâti : 16,81 %
- Taxe foncière sur le non-bâti : 52,40 %



Budgets annexes

- RESTAURANT SCOLAIRE :
293 120,40 € en fonctionnement
2 148,14 € en investissement
- PORT DE PLAISANCE :
609 315,87 € en fonctionnement
397 626,07 € en investissement
- SPANC :
au 1^{er} janvier 2018, la compétence assainissement non collectif a été transférée de la commune à la CCPBS.



*cumul des recettes, dotations, produits qui seront perçus par la commune en 2018.



/// Le plan de la nouvelle école publique du bourg.
La place Croas ar Bleon est en haut à gauche.
L'entrée se fera par le sud.

ÉCOLE PUBLIQUE DU BOURG : DEUX ANS DE TRAVAUX

Cet été, les travaux de réhabilitation de l'école publique du bourg vont démarrer. Ils devront être terminés pour la fin de l'année 2019.

Les travaux seront effectués en plusieurs étapes : cet été, la bibliothèque et l'ancienne cantine seront démolies ; lors du dernier trimestre de 2018, le terrassement sera effectué et à partir de novembre, le nouveau bâtiment sera construit. Celui-ci comprendra quatre classes, un espace périscolaire pour les grands, le bureau de la direction, la salle des maîtres et le bureau des intervenants.

Enfin, l'ancien bâtiment (ancienne école des filles) sera réhabilité en espace bibliothèque, en salle artistique et en espace accueil périscolaire pour les petits.



/// Début juin, les enfants des classes de CE1 et CE2 ainsi que leur enseignante Christine Evanno, ont pris connaissance des plans de la future école, présentés par Anaïs Bleuzen-Cailliau, architecte. Jean-Claude Le Drezen, Jacques Beaufiles, Henri Stéphan, Anne Richard (DGS) et Hervé Pouëdras (Responsable des services techniques) étaient également présents.



3 questions...

à JEAN-CLAUDE LE DREZEN membre de la commission scolaire

1 Le projet de réhabilitation de l'école publique est évoqué depuis de nombreuses années. Était-ce important de le mener maintenant ?

La réhabilitation de l'ancienne école des filles de Combrit est l'un des projets phares de l'équipe. Le premier projet de réhabilitation date de la fin des années 70. À l'époque, Jean Richard était maire. Les effectifs ayant évolué pendant près de 40 ans, il a fallu aménager l'école au coup par coup. Les classes mobiles, installées en 1998, ont eu leur utilité pendant des années. Froids durant l'hiver et chauds dès le printemps, ces locaux n'apportent pas le confort attendu pour un environnement scolaire de qualité.

2 Comment fonctionnera l'école durant cette période ?

Les travaux vont durer plusieurs mois. Les élèves ne déménageront pas, le chantier se fera *in situ*, afin de rester dans le périmètre scolaire, avec une maîtrise des coûts. Une zone de chantier sera organisée pour la construction des nouvelles classes. L'école élémentaire utilisera les locaux disponibles.

L'objectif est que les élèves fassent leur rentrée en septembre 2019 dans les nouvelles classes. Le projet global devrait durer deux ans pour s'achever fin 2019.

3 Quel est le coût des travaux ?

Nous avons établi un budget de 1,3 million d'euros hors taxes. Des demandes de subventions auprès d'organismes publics sont en cours, elles nous permettront de financer une partie des travaux.

■ L'école publique en 5 dates

■ **1902 - 1911 :**
Projet de construction d'une école de filles au bourg de Combrit

■ **1982 :**
Construction d'une cantine au bourg

■ **1985 :**
Aménagement d'un préau, création d'une salle polyvalente et d'une bibliothèque

■ **1998 :**
Aménagement de trois classes mobiles

■ **mai 2017 :**
Ouverture du restaurant scolaire et réaménagement de l'ancienne cantine scolaire en salle d'activités pour les TAP

AUTRES CHANTIERS

TERMINÉS...

■ PLACE DE GRAFENHAUSEN

Au printemps ont eu lieu des travaux de terrassement et l'aménagement d'une vingtaine de places de parking. L'aménagement paysager a été réalisé par les employés communaux.

■ RUES JEAN-MARIE LE BRIS ET LAENNEC

Démarrés au printemps 2016, les travaux des rues Jean-Marie Le Bris et Laennec sont finis depuis mi-juin. Ont été effectués : des travaux d'assainissement, l'enfouissement des réseaux électriques et des lignes téléphoniques, la réfection de l'éclairage public et de la chaussée ainsi que l'aménagement de la voirie. Les espaces verts ont été aménagés par les agents des services techniques.

■ RUE DE TY LEZ

La sécurisation des accotements et la mise en place d'un stabilisé couleur ocre ont été effectuées au printemps par les agents communaux rue de Ty Lez.

■ MENEZ BOUTIN, TRÉVÉON ET LE HAFFOND

En mai, réfection de la chaussée.

■ ANCIENNE COOP

Pose d'une rampe pour le chemin piétonnier à proximité de l'ancienne Coop.

À VENIR...

■ LE ROZ

Des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sont en cours au Roz. La première phase devrait être terminée pour mi-juillet. La seconde phase aura lieu en 2019.

■ ROUTES DE KERMOR ET DU TREUSTEL

La sécurisation des routes de Kermor et du Treustel a été lancée voilà quelques jours par la mise en place d'écluses ou de chicanes.

■ RUE DR CHAUVEL

Réfection de la chaussée.

■ ROUTE DE L'ILE-TUDY

Installation d'un lampadaire solaire sur une aubette.

■ CORPS DE GARDE



Le bâtiment requiert des travaux de consolidation suite à des infiltrations d'eau, ils démarreront cet automne.

■ HANGAR DE STOCKAGE

Un hangar de stockage de 400 m² sera construit zone de Kerbénoën en fin d'année. Une partie sera allouée au Centre Nautique et l'autre à l'association Nautisme en Bretagne.

■ CHAPELLE DE LA CLARTÉ

Les travaux de réhabilitation de la chapelle de la Clarté seront lancés cet automne.

■ MENEZ LANVEUR

Installation d'une aubette et pose de deux lanternes.

■ CROISSANT

Extension de l'éclairage public.



MUTUELLE COMMUNALE AMÉLIORER LA COUVERTURE SANTÉ DES HABITANTS

Partant du constat que de nombreuses personnes ne peuvent souscrire à une complémentaire santé, le CCAS* de Combril Sainte-Marine lance le projet de mutuelle communale.

Rencontre avec Catherine Montreuil, adjointe au maire chargée des affaires sociales, et Jean-Luc Quilfen, agent au CCAS.

■ Quels sont les objectifs d'une mutuelle communale ?

Catherine Montreuil. Certains habitants vivent sans complémentaire santé, pour des raisons financières essentiellement. Ces personnes se retrouvent totalement démunies en matière de santé.

Jean-Luc Quilfen. Grâce à la mutuelle communale, elles seront davantage protégées.

Catherine Montreuil. Tout le monde est concerné par ce projet : les personnes âgées qui vivent avec peu de ressources, et elles sont nombreuses sur le territoire, et les plus jeunes, salariés et/ou étudiants, ayant de faibles revenus.

■ Quel est le rôle du CCAS dans ce projet ?

Jean-Luc Quilfen. Actuellement, nous prospectons auprès de mutuelles. En tant que CCAS, nous échangeons avec les mutuelles sur les tarifs afin qu'ils soient les plus attractifs possibles. Par la suite, nous mettrons en lien la mutuelle choisie avec les habitants.

Catherine Montreuil. Un questionnaire est distribué dans le bulletin municipal (*ci-contre*). Celui-ci nous donnera un retour assez précis des difficultés, des besoins, des souhaits des Combritois. Cet état des lieux nous permettra de sélectionner la mutuelle qui correspondra le mieux aux habitants. L'analyse sera faite en interne.

Jean-Luc Quilfen. En fin d'année aura lieu une réunion publique. La date n'est pas encore fixée. Tous les habitants sont invités à y participer. Ce sera l'occasion pour eux de rencontrer la mutuelle sélectionnée puis de faire part de leurs propres besoins. À ce moment-là, le CCAS prendra ses distances, afin de respecter la confidentialité de chacun.

■ Quel est le coût de ce projet pour la collectivité et quand sera-t-il mis en place ?

Catherine Montreuil. Presque rien ! À part l'enquête et l'analyse, réalisées en interne, le coût est assez faible.

Jean-Luc Quilfen. Lors de la réunion publique, la population rencontrera la mutuelle choisie. Par la suite, la mise en place de la mutuelle se fera au cas par cas, selon les besoins des habitants.

* Centre Communal d'Action Sociale



GRANDES CHALEURS

MISE À JOUR DU REGISTRE

Le CCAS met à jour le registre nominatif qui permet aux services municipaux d'agir plus rapidement en cas de fortes chaleurs.

Ce dispositif s'intègre au Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental en cas de risques exceptionnels.

Sont concernées :
les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes adultes handicapées et les personnes reconnues inaptées au travail de plus de 60 ans.

Plus d'infos :
CCAS / 02 98 56 74 19





MUTUELLE COMMUNALE, QU'EN PENSEZ-VOUS ?



1 AVEZ-VOUS UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ?

- Oui
- Non

SI OUI, S'AGIT-IL ?...

- D'une mutuelle santé proposée par votre employeur
- de la mutuelle de votre conjoint(e)
- d'une mutuelle que vous financez vous-même
- d'une mutuelle financée par vos parents
- d'une mutuelle financée grâce à l'ACS (Aide pour la Complémentaire Santé)
- de la Couverture Maladie Universelle (CMU)

SI NON, POUR QUELLES RAISONS ?

- Je n'en vois pas l'utilité
- Je ne comprends pas les démarches administratives
- Je trouve que cela coûte trop cher
- Autres raisons (précisez) :
.....
.....

2 AVEZ-VOUS DÉJÀ DÛ RENONCER À DES SOINS MÉDICAUX DONT VOUS AVIEZ BESOIN ?

- Oui
- Non

SI OUI, POUR QUELLES RAISONS ?

- Trop cher et pas de remboursement possible (partiel ou intégral)
- Impossibilité d'avancer les frais
- Autres raisons (précisez) :
.....
.....

SI OUI, POUR QUELS TYPES DE SOINS ?

- Consultation d'un médecin généraliste
- Optique
- Spécialiste
- Dentaire
- Autres soins (précisez) :
.....
.....

3 QUELLES SONT LES DÉPENSES DE SANTÉ LES PLUS IMPORTANTES ?

Classez par ordre de priorité de 1 à 8

- Soins médicaux (infirmier, kiné...)
- Forfait journalier (hospitalisation)
- Dentaire
- Laboratoire
- Pharmacie
- Optique
- Radiologie
- Autres (précisez) :
.....
.....

4 SI LE CCAS VOUS PROPOSAIT DE SOUSCRIRE À UN CONTRAT DE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ, SERIEZ-VOUS INTÉRESSÉ ?

- Oui
- Non

POUR COMBIEN DE PERSONNES ?

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

5 SI VOUS AVEZ UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ...

Pouvez-vous indiquer le montant de votre cotisation mensuelle :
.....

Combien de personnes en bénéficient :
.....



SI VOUS SOUHAITEZ ÊTRE CONTACTÉ PAR LE CCAS, MERCI DE LAISSER VOS COORDONNÉES (facultatif) :

Nom :

Prénom :

Age :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

LE QUESTIONNAIRE EST À REMPLIR ET À RENOYER AVANT LE 7 SEPTEMBRE 2018 À L'ADRESSE SUIVANTE :

MAIRIE DE COMBRIT SAINTE-MARINE
CCAS 8 rue du Général de Gaulle
29120 Combrit Sainte-Marine

Plus d'informations : 02 98 56 74 19
ccas@combrit-saintemarine.fr

“ ROSCANVEL

REDONNER UNE SECONDE VIE AU VERGER



Depuis février, les agents des services techniques, avec l'aide de l'association Mein ha Dour, travaillent d'arrache-pied pour remettre en état le Verger de Roscanvel. La municipalité lance un appel afin de constituer une équipe de volontaires.

“Créé dans les années 80 par le SIVOM, le Verger de Roscanvel manquait d'entretien” indique Christian Loussouarn, adjoint au maire chargé des travaux, de l'urbanisme et de l'environnement. L'hectare de pommiers produisant des pommes à couteau (à croquer) était en piteux état. Ainsi, en début d'année, la municipalité a pris l'initiative de remettre en état le terrain. En février, une trentaine de personnes, dont des adhérents de Mein ha Dour et des agents communaux, a suivi une démonstration de taille de pommiers, menée par le passionné de botanique Roger Rose. “Pour que les pommiers donnent de belles

pommes avec du goût, il faut dégager les branches du bas”, conseillait-il. “Toutes les branches doivent recevoir du soleil”. Scie à la main, il s'exécutait à enlever, une par une, les branches descendantes. La taille de pommiers faite, les agents communaux, avec l'aide de bénévoles, ont planté une vingtaine de jeunes pommiers au cours du mois de mars. La municipalité lance un appel à toutes les bonnes volontés qui souhaitent s'occuper, entretenir et redonner une seconde vie au Verger de Roscanvel.

> **Renseignements et inscriptions en mairie au 02 98 56 33 14.**

JARDINS FLEURIS LES RÉSULTATS DU CONCOURS



BRÈVES

■ Terrain non bâti

Pour des raisons de sécurité, de salubrité publique et de respect vis-à-vis du voisinage, les propriétaires ou locataires sont tenus d'entretenir leur terrain non bâti dans un rayon de 50 mètres autour des habitations selon la réglementation en vigueur (*article L. 2213-25 du Code général des collectivités territoriales*).

■ Chardons



La destruction du chardon des champs doit s'opérer avant le stade de floraison partout (propriétaires ou usagers de parcelles). La destruction se réalise, de préférence, par voie mécanique.

■ Un Dimanche au Jardin



Le 18 mars dernier, la municipalité organisait la troisième édition de son événement printanier **Un Dimanche au Jardin**.

Au fil des années, la programmation s'enrichit, et les visiteurs sont de plus en plus nombreux à être séduits. Ainsi, 1500 personnes sont venues passer leur dimanche au jardin de Croas-Ver.

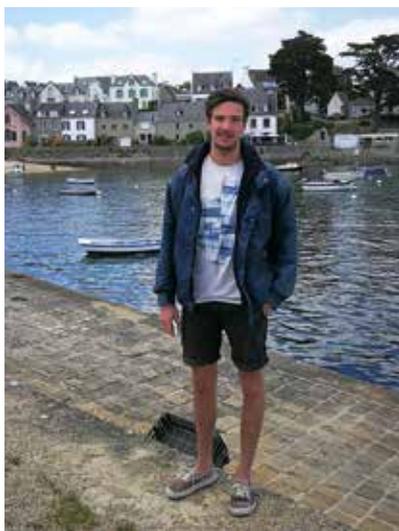
La quatrième édition, en cours de préparation, aura lieu le 24 MARS 2019.

Au printemps, les membres du jury des jardins fleuris ont annoncé les résultats. Les lauréats sont dans les catégories :

- Établissements accueillant du public : **Ehpad de Kerborc'his**
- Jardins très visible de la rue : **Jean-Michel Merour**
- Balcons, terrasses, petits jardins : **Anne-Marie Massard**
- Espaces le long de la voie publique, talus : **Nicole Le Natur**

“ PORT : LE COUP DE POUCE DES SAISONNIERS

Chaque été, ils sont dix saisonniers à venir travailler à Sainte-Marine, répartis par équipe de cinq. Accueil des plaisanciers, entretien des installations, ils participent au bon fonctionnement du port. Portrait de deux jeunes saisonniers...



THÉO LERN : “Un super boulot saisonnier !”

Théo Lern, 20 ans, entamera le 1^{er} août sa troisième saison estivale au Port de Sainte-Marine. En 2015, âgé alors de 18 ans, il obtient son permis bateau. Un précieux sésame pour celui qui est déjà un habitué de l'eau. “Mon père a un bateau amarré à Sainte-Marine”. Il entend que le bureau du port est à la recherche de saisonniers. “J’ai postulé par hasard... c’était une opportunité !”. Étudiant en deuxième année d’architecture à Rennes, Théo ne souhaite pas travailler plus tard dans le milieu maritime. “Mais c’est un super boulot saisonnier. L’ambiance est géniale, le cadre est privilégié, c’est top !”. Il sera dans l’équipe chargée d’accueillir les plaisanciers sur les pontons et d’entretenir les sanitaires de Toul ar Marc’h. “La première année, j’étais sur la rade, j’assurais la navette entre le quai et les bateaux”. Ce sera le dernier été de Théo au port de Sainte-Marine. “On ne peut pas faire plus de trois étés consécutifs ou non”. Pour les prochains jobs d’été, il a déjà une idée en tête : “Aller dans la restauration. J’en ai déjà fait et ça me plaît bien aussi”, sourit-il.



JADE LENOIR : “Un boulot de rêve”

En juillet, Jade Lenoir, 19 ans, entamera son deuxième été au service du Port de Sainte-Marine. “Comme l’été dernier, je serai sur la rade, j’accueillerai les plaisanciers”, explique-t-elle. Et d’ajouter : “Et cette année, j’irai aussi de temps en temps sur les pontons”. La jeune Combritoise est habituée à être sur l’eau : “Ma famille a un zodiac au port”. Dès ses 18 ans, elle a postulé au Bureau du Port. “Je savais que les responsables cherchaient des jeunes pour l’été. Mon grand frère a travaillé pour eux trois étés de suite”. Celle qui est à l’année étudiante en médecine à Brest assure que cet emploi saisonnier est “un boulot de rêve”. “On est à l’extérieur tout le temps, l’ambiance est super sympa, on se connaît tous”. Titulaire d’un permis bateau depuis ses 16 ans, Jade avait travaillé auparavant comme aide-monitrice au Centre Nautique de Sainte-Marine. La jeune femme a aussi des compétences en anglais. “C’est mieux pour pouvoir communiquer avec les touristes étrangers”. Pour assurer cet emploi, elle n’a pas hésité à apprendre le vocabulaire maritime.

... POUR POSTULER

Tous les ans, le Bureau du Port recrute une dizaine de saisonniers. Les critères pour postuler sont :

- être majeur
- posséder un permis bateau
- avoir des connaissances dans une langue étrangère.

Les contrats durent un mois (juillet ou août).

Les saisonniers peuvent faire trois saisons au maximum.

Plus d’infos : 02 98 56 38 72
port.plaisance@combrit-saintemarine.fr

■ PORT DE SAINTE-MARINE : ACCÈS ET STATIONNEMENT INTERDITS

Jusqu’au 4 novembre 2018, l’accès et le stationnement au Port de Sainte-Marine sont interdits à tous véhicules, exceptés les véhicules disposant d’un droit d’accès, selon l’arrêté n°2018-44. Les mises à l’eau sont payantes.

Plus d’infos :
Bureau du port / 02 98 56 38 72



■ CENTRE NAUTIQUE DE SAINTE-MARINE : 50^{ème} ANNIVERSAIRE

Le samedi 25 août, le Centre Nautique de Sainte-Marine soufflera ses 50 bougies. Au programme de cette journée anniversaire : baptêmes, animations, concert de Bart & Hernie and The Family, restauration...
Au Parc de Kérobistin. Entrée libre.
Plus d’infos : 02 98 56 48 64.

“BAGAD KOMBRID LE SOUFFLE DE LA JEUNESSE

Le Bagad Kombrid a de quoi être fier ! En deuxième catégorie de la confédération Sonerion depuis 2017, il se prépare ardemment à briller au Festival Interceltique de Lorient qui se déroulera du 3 au 12 août. Pour cela, il peut compter sur la vitalité, l'énergie et le dynamisme de ses musiciens, dont la moyenne d'âge ne dépasse pas les 28 ans.



/// Une partie des musiciens du Bagad, lors d'une répétition à Croas-Ver.

“**B**on, prenez vos instruments, on va commencer à répéter !”, lance Sébastien Montefusco à la dizaine de jeunes déjà présents sur le terre-plein de Croas-Ver ce vendredi soir. Celui qui est surnommé “Tonton” est penn caisse claire du Bagad Kombrid. “*J’ai commencé à jouer en 1989. Beaucoup de musiciens du Bagad n’étaient pas encore nés*”, dit-il en souriant. À 42 ans, il fait partie des plus âgés du groupe, composé d’une trentaine de membres. Beaucoup sont lycéens, étudiants ou jeunes salariés. “*La moyenne d’âge est de 28 ans. Le penn sonneur, Jérôme Allanic, a seulement 25 ans*”, précise Clément André, 21 ans. Et d’ajouter : “*Bientôt, Louis Rostren va devenir penn sonneur bis, il a 20 ans*”. Une vague de jeunes qui ne déplaît pas aux plus anciens du groupe. Yannick Péron, âgé de 37 ans, est au Bagad Kombrid depuis 1990. Il est penn cornemuse. “*Il y a toujours eu des jeunes à Combrit, mais cette fois-ci, on a une bande assez dense. C’est bien, il faut que ça tourne*”. Un renouveau qui est de bon augure pour le Bagad Kombrid. En 2017, il a accédé à la deuxième catégorie de la Confédération Sonerion. En 2014, il était en quatrième catégorie. Une montée exceptionnelle pour le groupe.

“PAS DE BOUCHONS, PAS DE JEUX”

La formation est la clef de voûte du Bagad Kombrid. L’école de musique, accessible dès 8 ans, propose des cours de cornemuse, de bombarde et de caisse claire. Ils sont assurés par des professionnels et des sonneurs bénévoles du Bagad. “*Petit à petit, les enfants de l’école de musique intègrent le Bagad, selon leurs niveaux*”, précise Sébastien Montefusco. “*La seule condition pour pouvoir jouer est de se protéger les oreilles : pas de bouchons, pas de jeux*”. Les plus petits, dès 5 ans, peuvent suivre l’atelier d’éveil musical. Il permet de découvrir, par le jeu, les différents aspects de la musique. Aucune obligation pour les bambins de poursuivre au Bagad. “*On leur apprend à reconnaître les instruments, les sons, les rythmes*”. Les élèves apprivoisent ainsi la musique bretonne, et, naturellement, beaucoup d’entre eux, poursuivent dans cette voie. Et tous le reconnaissent : “*Plus on commence tôt, plus c’est facile*”.

- bagadcerclecombrit@gmail.com
- www.bagadcerclecombrit.com
- Adhésion : 30 €/an
- École de musique : 135 €/an, matériel prêté par l’association.

VENDREDI 29 JUIN, FEST-NOZ
à partir de 21 h
Espace Saint-Joseph. GRATUIT.

**VENDREDI 3 AOÛT,
RÉPÉTITION PUBLIQUE**
à partir de 18 h 30
Parc de Kérobistin. GRATUIT.



**Clément,
21 ans,
joueur de
caisse claire...**

“J’ai débuté
au collège Saint-Gabriel”

“J’ai commencé à jouer de la caisse claire il y a une dizaine d’années au collège Saint-Gabriel de Pont-l’Abbé.

Un prof de musique m’a repéré. Il m’a conseillé d’intégrer le Bagad du collège, qui allait être créé l’année suivante. Ça m’a bien plu, j’ai intégré par la suite le Bagad Kombrid. J’y joue de la caisse claire et, de temps en temps, je chante avec Marc Pouliquen, président de l’association”.



**Manon,
17 ans,
joueuse de
bombarde...**

“J’adore l’ambiance au Bagad”

“À 3 ans, j’ai commencé la danse bretonne au cercle celtique de Combrit. Il y a trois ans, j’avais envie de changer, d’apprendre la musique. J’adore l’ambiance qu’il y a au Bagad. Notre penn Jérôme nous aide beaucoup dans l’apprentissage. C’est un atout de savoir danser pour apprendre la musique, ça aide à comprendre le rythme. Depuis septembre, je suis au Conservatoire de Musique, à Quimper, où j’étudie la bombarde... évidemment”.

Usine Jaouen...

57 ans de salaisons à Bonèze



• Yves Jaouen entouré de salariés de l'usine, avant le coup d'envoi d'un match de foot, en 1953.

Pendant plus de 50 ans, l'usine Jaouen a été un fleuron de l'économie combritoise.

Spécialisée dans la salaison de produits porcins, elle a salarié jusqu'à une centaine de personnes.

De moments fastes au déclin, retour sur son histoire...



Usine Jaouen...

Ils s'en souviennent...



Claude Cariou :

"Travailler avec la chair de poule"

"J'ai commencé chez Jaouen le 4 septembre 1966", se souvient Claude Cariou, 65 ans. Il avait alors 14 ans. Fils de paysans, il vivait à la campagne, du côté du Treustel. "Je voulais devenir charpentier de marine, mais mon frère m'a dissuadé, j'étais trop petit". Il se tourne alors vers l'usine de salaisons. "Ma sœur y travaillait déjà depuis plusieurs années. C'est grâce à elle que j'y suis rentré". Au départ, sa petite taille fait hésiter Yves Jaouen. Finalement, il accepte de le prendre en apprentissage pendant trois ans. "J'ai tout fait, de la fabrication au désossage". Claude travaillera pendant 14 ans en suivant les cadences et les difficultés de l'usine. "On travaillait dans le froid, on avait la chair de poule". Pourtant, Claude ne regrette rien : "Je suis content d'avoir fait ce travail, rien ne m'a dérangé". Dans les années 60-70, le "Père Jaouen" embauchait. L'usine tournait, les productions se vendaient.

En 1975, Claude achète sa maison mais quelques mois plus tard, le bilan de l'usine est déposé. "J'ai hésité à la vendre, mais finalement, je l'ai gardée". Après quelques années passées au sein de la SCOP, il est licencié économiquement. "Par la suite, j'ai travaillé pour des entreprises de la commune. Plus tard, je me suis mis en chèque emploi service". Il se rappelle que ça lui a fait "mal au cœur" de voir l'usine rasée. "Il ne reste plus rien du tout, ça fait drôle".

Les débuts...

Tout commence le 30 octobre 1925, c'est le premier jour d'ouverture de la boucherie Jaouen, située face à l'église de Combrit. Le bâtiment n'existe plus aujourd'hui. Trois jours avant, Yves Jaouen et Marie Conan se sont mariés. Ils ont une vingtaine d'années. Tous les deux issus de familles pauvres, de la campagne du Pays Glazick, l'installation d'un commerce dans le Pays Bigouden n'est pas chose aisée. Mais ils y croient.

Pourtant, peu de clients s'arrêtent en ce premier jour d'ouverture. Yves lance alors : "Si le client ne vient pas à nous, c'est nous qui irons vers le client".

Dès le lendemain, il enfourche un vélo, embarque sa marchandise et fait le tour de la campagne combritoise, non sans quelques embûches. La qualité des produits, la persévérance et le bouche-à-oreille apporteront, petit à petit, les premiers clients.

Bientôt une clientèle est fidélisée...



• Marie et Yves Jaouen (au centre)
posant devant la boucherie du bourg.



• Pour assurer les livraisons, un fourgon Citroën a été acheté à l'entreprise Castric.

Livraison des produits

Petit à petit, l'activité de la boucherie se développe. Un local est loué à l'Ile-Tudy. En 1933, il sera abandonné pour acheter une maison qui servira de boucherie, située au port de l'Ile-Tudy. Dans les années 30, les demandes affluent. Les touristes, nombreux dans la région grâce aux congés payés, raffolent des produits Jaouen. Ils souhaitent que les produits leur soient livrés. La petite

boucherie Jaouen répond aux demandes des clients, développe son activité, s'agrandit et achète une camionnette pour effectuer les livraisons. Marie Jaouen passe avec succès son permis de conduire le 15 novembre 1938. Elle sera la deuxième femme de Combrit à l'obtenir. Elle se chargera de transporter les colis jusqu'à la gare de Combrit-Tréméoc.

Développement de l'activité

Durant la Seconde Guerre Mondiale, un abattoir industriel est construit sur la route de Quimper, au lieu-dit Bonèze, un site plus adapté pour l'abattage (la boucherie du bourg manque de place et la mise à mort des cochons incommode le voisinage).

En 1946, Yves Jaouen prend conscience que les règles du jeu ont changé. La concurrence s'est développée. Les centres de distribution sont éclatés. Il décide de concentrer son activité sur la transformation du porc : la salaison. Il reprend et

développe les relations avec la région parisienne. Pour assurer le développement de l'activité, Yves Jaouen embauche du personnel pour assurer la production, l'administratif et le commercial. La petite boucherie familiale est devenue une entreprise.

En 1949, la Ville de Nantes propose à Yves et Marie Jaouen d'installer l'usine dans une zone d'activités industrielles. Marie refuse. Elle ne veut pas tout recommencer à zéro. Ils resteront à Combrit.

Ils s'en souviennent...



Louis "Lili" et Yvonne Souron :
"Que de bons souvenirs !"

"Ça nous fait drôle aujourd'hui de voir des logements à la place de l'usine", soufflent Louis et Yvonne Souron. Louis, dit "Lili", et Yvonne se sont rencontrés à l'usine Jaouen en 1964. Lili, 79 ans, a commencé à y travailler en janvier 1954. "Yves Jaouen était venu chercher du bétail à la ferme de mes parents, dans le Haut-Combrit. Il cherchait des apprentis. J'ai arrêté l'école et j'y suis allé". Il avait 14 ans. Lili a travaillé 32 ans pour "Tonton Jaouen" comme il l'appelle encore. "Je faisais des saucissons, du pâté, des andouillettes... Un peu de tout". Yvonne a 75 ans. Elle est arrivée "un peu par hasard" à l'usine Jaouen en 1964. "Je suis de Pont-l'Abbé. Avant de venir à Combrit, j'avais travaillé pour une usine à Plonéour-Lanvern". Elle aussi était à la fabrication du saucisson. Le couple se rappelle que "Tonton Jaouen embauchait tout le monde. On travaillait tous les jours du lundi au samedi, de 7 h à 19 h". Au moment du déclin, avec les autres salariés, ils allaient à l'usine, nuit et jour. "On tournait. On voulait la garder, mais ça n'a pas marché...". Après le dépôt de bilan, Lili a travaillé à Grappe Fleurie. Yvonne, elle, est devenue assistante maternelle. Ils ne regrettent pas les moments passés là-bas. "C'était plus que super d'avoir cette usine. Nous n'avons que de bons souvenirs".



Ils s'en souviennent...



François Quiniou :
“Le Père Jaouen, c'était quelqu'un”

“J'ai commencé à travailler chez Jaouen à 16 ans, en novembre 1961”, se souvient François Quiniou. Agé de 72 ans, il montre fièrement sa carte de sécurité sociale reçue lors de son embauche à l'usine de salaisons. Fils de cultivateurs dans le Haut-Combrit, ses parents ne voulaient pas qu'il reprenne la ferme. “Un jour, je suis allé chez Jaouen présenter ma candidature, et c'était parti”. Pendant 21 années, sa vie a été rythmée par l'usine, les sirènes, les collègues... “J'étais charcutier. J'étais à la fabrication de saucisson, de saucisses...”. Impressionné par le “Père Jaouen”, François garde une forme de respect pour l'entrepreneur “C'était quelqu'un ! On n'avait pas le droit de parler devant lui...”. L'usine a été pourvoyeuse d'emplois pour les habitants de Combrit. “Ça a donné du travail à beaucoup de femmes. Et beaucoup de maisons ont été construites grâce à l'usine”.

En 1975, François quitte l'usine Jaouen. “Ça ne marchait plus, il fallait partir”. Pendant six ans, il travaille comme boucher-charcutier à Quimper. “Puis, je suis devenu aide-soignant, à l'Hôtel-Dieu, à Pont-l'Abbé”.

De ces années chez Jaouen, François ne regrette rien. “J'ai eu un beau parcours. J'aurai bien aimé continuer dans cette branche, mais les salaisons ne fonctionnaient plus...”.

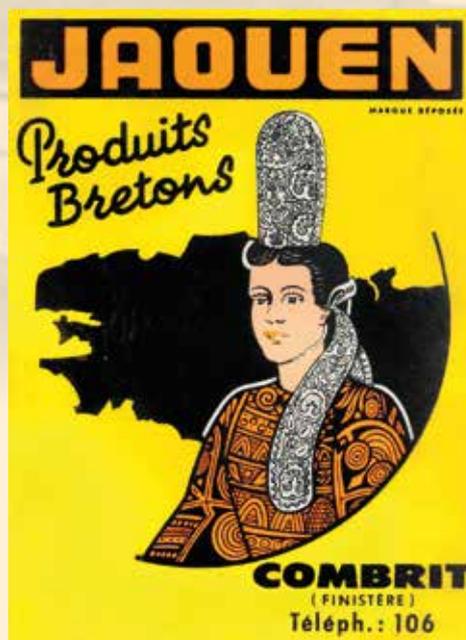


Succursale dans l'Yonne

En 1953, l'entreprise Jaouen devient SARL familiale Jaouen et fils. Les commandes ne cessent d'arriver. Elles proviennent essentiellement de la région parisienne et de l'Est de la France. Pour réduire les frais de distance entre la Bretagne et Paris, un bâtiment est acheté à Joigny, dans l'Yonne. Un choix stratégique pense la famille Jaouen. Les autorités locales refusent que l'enseigne porte le nom *Jaouen*, elles exigent que ce soit celui de *Taboret*. François Taboret, gendre d'Yves et Marie Jaouen, est chargé de

diriger l'affaire. L'entreprise investit et développe l'activité de l'antenne bourguignonne. Hélas, les ventes ne décollent pas. “Pour la clientèle, vendre des produits bretons fabriqués dans l'Yonne, c'était une hérésie”, aurait confié plus tard Yves Jaouen.

Le 31 décembre 1961, l'expérience Joigny s'arrête. Au même moment, les boutiques du bourg de Combrit et de l'Île-Tudy sont vendues. L'entreprise se concentre sur l'usine combritoise.





Lancement de campagnes publicitaires

À Combrit, contrairement à l'expérience de Joigny, le travail ne manque pas. Profitant de cette dynamique, l'entreprise innove en lançant des campagnes publicitaires. Du personnel, majoritairement bigoudens, est embauché. En 1968, une centaine d'ouvriers est recensée. Le chiffre d'affaires est de 1,5 millions de Francs. La société Jaouen

est l'une des plus importantes entreprises de salaisons du Sud-Finistère. À l'aube des années 70, une nouvelle vague d'embauches est enclenchée. Chef comptable, directeur commercial, attachés commerciaux, secrétaires sont recrutés... 135 personnes pointent chaque jour.

Ils s'en souviennent...



Guy Donat :
"Des livraisons de porcs de toute la région"

Pendant plus de 30 ans, Guy Donnat, 87 ans, a travaillé à l'usine Jaouen. "J'y suis rentré à 21 ans après mon service militaire". Pendant des années, il a vu l'entreprise prospérer. "Au départ, on était 25 salariés. À la fin, il y en avait plus d'une centaine". Au moment où l'usine Jaouen était en pleine expansion, elle se faisait livrer "120 porcs par semaine. Tous les lundis, les éleveurs de la région venaient apporter leurs porcs". L'entreprise travaillait alors avec des courtiers et des marchands de porcs locaux. "M. Jaouen était un sacré travailleur. Du lundi au samedi, il était à l'usine dès 6 h du matin". Guy était chargé de la comptabilité de l'entreprise. "J'ai eu ma première machine à calculer au début des années 60. Avant, je faisais tout de tête... Et je n'ai jamais fait d'erreur de calcul". La fin de l'entreprise, Guy la voyait "inévitable". "L'usine a grandi trop rapidement, elle n'a pas réussi à faire face à la concurrence des grandes surfaces. Il y a eu des erreurs de gestion...". L'usine Jaouen a été l'une des premières du coin à mettre la clé sous la porte, d'autres l'ont suivie. Après le dépôt de bilan de l'usine, Guy est resté travailler quelques années pour la SCOP. "Puis, je me suis fait licencier". Il avait plus de 50 ans et n'a pas cherché à trouver un nouvel emploi. "En tout cas, l'usine Jaouen a aidé la commune à se développer".





Usine Jaouen...

57 ans de salaisons à Bonèze



57 années

Au début de leur relation, Yves et Marie rencontrent une dame de bonne aventure à la fête foraine des allées de Locmaria, à Quimper. Elle leur prédit qu'ils auront "des projets, une belle clientèle, une belle affaire. Mais vous allez faire des envieux et vous connaîtrez beaucoup de soucis". Elle leur parle, de façon assez confuse, de mort et de 57 ans. Yves Jaouen comprend qu'il décèdera à l'âge de 57 ans... Il est mort en 1983, à 85 ans, soit 57 ans après avoir rencontré la dame de bonne aventure. Son épouse Marie, décèdera à l'âge de 106 ans en 2010.

Après l'usine...



Après la SCOP, la municipalité acquiert les bâtiments qu'elle propose en location pour des activités industrielles puis associatives. En parallèle, elle utilise des bâtiments comme lieu de stockage. En 2013, l'OPAC dépose un permis de construire. En 2014, les bâtiments sont démolis. Le chantier de construction des logements sociaux démarre en 2015. Les premiers locataires emménagent fin 2016. En octobre 2017, les logements sociaux de Bonèze et la place Yves-Jaouen sont inaugurés.



Le déclin

500 producteurs salaisoniers et des milliers d'artisans bouchers-charcutiers sont comptés dans la région. Les grosses productions industrielles ont remplacé les élevages familiaux. Les centrales d'achat des grandes surfaces apparaissent, elles font part de leurs exigences. La concurrence est de plus en plus rude...

Dès le début des années 70, la baisse de production, associée à un contexte social compliqué entraîne inéluctablement le déclin de l'entreprise. Le 21 avril 1972, les salariés se mettent en grève réclamant une augmentation des salaires. Yves Jaouen refuse. L'entreprise redémarre après 8 jours d'arrêt. La grève reprendra le 24 novembre de la même année, cette fois-ci, pour plusieurs jours. De nouvelles tensions apparaissent lors de la fermeture de l'abattoir.

L'usine tente de poursuivre son activité, en investissant dans du matériel et en lançant une nouvelle gamme de produits. Le contexte économique ne s'améliore pas. Le 14 novembre 1975, le bilan est déposé.

Société coopérative

Après le dépôt de bilan de l'usine Jaouen, une partie des salariés reprennent l'entreprise. Réunis en SCOP (société coopérative), ils tentent à plusieurs reprises de la maintenir à flot.

Toutefois, le secteur de la salaison est en crise. La plupart des usines de salaisons de la région mettent la clef sous la porte les unes après les autres.

Celle de Combrit a définitivement fermé ses portes en 1983.

FÊTE DE LA BRETAGNE DES CONTES, DES LÉGENDES ET DU ROCK

Du 23 au 27 mai, pour la deuxième année consécutive, la municipalité, le Bagad et cercle celtique de Combrit et la Cassociation se sont mis au diapason pour fêter la Bretagne. Retour en images sur cette semaine festive.



DÉAMBULATION

Samedi 26 mai, le Bagad et le cercle celtique de Combrit ont invité la population à remonter le temps.

Lors d'une déambulation sur le port de Sainte-Marine, les spectateurs ont savouré cet "instant passé" dans les années 50.

RENDEZ-VOUS
L'ANNÉE PROCHAINE
POUR LA
3^{ÈME} ÉDITION
DE LA FÊTE
DE LA
BRETAGNE !



"RENDEZ-VOUS CONTES"

Du 23 au 27 mai a eu lieu la première édition de "Rendez-Vous Contes", un événement littéraire consacré aux contes et légendes d'hier et d'aujourd'hui organisé par le service Culture de la mairie. Rencontres, échanges, découvertes, balades, concert et jeux ont rythmé ces quatre jours de fête.

"KEROCK'N ROLL"

Red Cardell (*photo*),
Krismenn & Alem,
Buzzard Buzzard...

Pour la deuxième édition de Kerock'n Roll, samedi 26 mai, la Cassociation a choisi du lourd pour enflammer la scène de Kérobistin.



NOUVELLES ANIMATIONS

CONCERTS GRATUITS ET ENQUÊTES POLICIÈRES

“LES FOLIES MUSICALES”

Quatre soirées-concerts...



...Fest-noz, jazz et swing sont au programme des Folies Musicales de l'été 2018.

Le 29 juin, le Bagad Kombrid, les duos André/Pouliquen et Rostren/Guyot, et Wipidou ouvriront le bal à l'espace Saint-Joseph. *“Wipidou tourne beaucoup dans la région. C'est un groupe à découvrir”*, précise Christophe Clément, conseiller municipal membre de la commission culture.

Le 27 juillet, le groupe Trio Manouche sera en concert à partir de 19 h au Parc an Treizour. Il reprendra des titres de Django Reinhardt et des standards “swing” de 1935.

Avant de prendre la route du Festival Interceltique de Lorient, les musiciens du Bagad Kombrid feront une répétition publique, **le 3 août**, à partir de 18 h 30, au Parc de Kérobistin. Suivront sur scène Plantec, un groupe de fest-noz électro, les bigoudens de Trigoudy et Tymen/Kerveillant, un couple de sonneurs ayant remporté le trophée de Bretagne en musique traditionnelle.

Le 24 août, dès 19 h, les Quimpérois de Dirty Swing apporteront une ambiance années 30 au Parc an Treizour.

- > **Vendredi 29 juin, à partir de 21 h, à l'espace Saint-Joseph.**
- > **Vendredi 27 juillet, à 19 h, au Parc an Treizour.**
- > **Vendredi 3 août, à 21 h, au Parc de Kérobistin.**
- > **Vendredi 24 août, à 19 h, au Parc an Treizour.**

GRATUIT

MURDER PARTY

Enquêtes policières
à l'Abri du Marin



Cet été, les murs de l'Abri du Marin vont trembler. Les mercredis 25 juillet et 8 août, Stéphane Jaffrézic investira les lieux pour installer une Murder Party. Ce Cluedo géant sera une première à Combrit. *“L'intrigue pourra s'inspirer du lieu de l'Abri”*, annonce l'auteur de polars. L'objectif de la partie sera de trouver le coupable. Pour cela, il faudra compter sur les détectives. *“Répartis en équipe, ils interrogeront à tour de rôle les suspects pour recouper les informations”*. Des objets, installés dans le musée, pourront orienter les enquêteurs... *“Ou pas ! Certains amèneront peut-être à des fausses pistes”*.

> **Mercredis 25 juillet et 8 août, à partir de 20 h 30, à l'Abri du Marin.**
Durée : 2 h environ.

Inscriptions obligatoires (places limitées) : 02 98 51 94 40
abri.marin@combrit-saintemarine.fr

TARIF : 2 €
Enquêtes ouvertes aux enfants à partir de 10 ans.



**PLUS D'INFOS
EN PAGES “AGENDA”
(22-27).**



D'UN LIEU DE VIE À UN LIEU CULTUREL

Fondé par Jacques de Thézac en 1910, l'Abri du Marin de Sainte-Marine, comme les autres Abris implantés le long des côtes bretonnes, sert de refuge aux marins de passage. Lieu de repos, il devient très vite un lieu de vie, d'éducation et de santé. Devenu propriété de la commune en 1992, l'Abri du Marin abrite des expositions et une bibliothèque. Depuis 2008, il propose un espace d'exposition consacré à Jacques de Thézac et à l'œuvre des Abris du Marin. Chaque année, des expositions sont présentées autour de la thématique maritime et un espace lecture permet de consulter des ouvrages liés à la mer.





ABRI DU MARIN

10^{ème} ANNIVERSAIRE EN SEPTEMBRE

2008-2018

Voilà déjà 10 ans que l'Abri du Marin est devenu un musée. Ancré à Sainte-Marine, il présente l'histoire des Abris du Marin et des pêcheurs bretons à travers des expositions, un espace lecture et des animations.



LA RESTAURATION

Au début des années 2000, l'Abri du Marin de Sainte-Marine a besoin d'être restauré. En 2006, une opération de mécénat, par la Fondation du Patrimoine, a permis le lancement des travaux de réhabilitation. 34 423 € ont ainsi été récoltés. En octobre 2007, l'Abri du Marin est inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.



/// Le 21 octobre 2009, l'Abri du marin a été inauguré par Jean-Claude Dupré, maire, Roselyne Javry, adjointe chargée de la culture, Annick Le Loc'h, députée et Pascal Mailhos, préfet du Finistère.

Le 6 novembre 2008, l'Abri du Marin, en tant que musée communal, ouvre ses portes.

18 EXPOSITIONS PRÉSENTÉES

De l'ouverture de l'Abri du Marin à aujourd'hui, 18 expositions ont été présentées par l'animatrice culturelle, Nolwenn Acquitter et les adjointes successives chargées de la culture, des animations et du patrimoine, Roselyne Javry (de 2008 à 2014) puis Brigitte Le Gall-Le Berre (depuis 2014). Régulièrement, des partenariats sont noués avec le Port-Musée de Douarnenez, le Musée Breton de Quimper, le Musée de la pêche de Concarneau...

L'exposition actuelle *Il était une fois... Contes et légendes de la mer* est à voir jusqu'au 14 octobre et la prochaine, *À la découverte des Pôles*, à partir du 19 octobre.

DES RENCONTRES

L'Abri du Marin, comme à son origine, invite aux rencontres, plus ou moins insolites. *"Un jour, un homme est venu visiter l'Abri. À son départ, j'ai trouvé un caillou déposé dans la salle d'exposition. Dessus étaient écrits quelques mots en arabe. Après l'avoir fait traduire, nous avons su qu'il s'agissait d'un poème évoquant un chagrin d'amour"*, rappelle Nolwenn Acquitter. Les paroles d'enfants, les souvenirs des plus anciens sont autant de moments qui enrichissent

les visites. *"De temps en temps, Odette, l'ancienne gardienne de l'Abri, passe faire un tour. C'est toujours incroyable de discuter avec elle"*.

35 544 VISITEURS



Depuis son ouverture, plus de 35 000 personnes ont franchi ses portes. La grande majorité est issue de la région. *"Nous accueillons beaucoup de touristes, essentiellement des Britanniques, des Allemands, des Néerlandais. Des Américains, des Russes, des Argentins et même des Indonésiens vivant à Jakarta sont venus visiter l'Abri"*, se souvient Nolwenn Acquitter.

LES 10 ANS

Les 10 ans de l'Abri du Marin en tant que musée communal seront fêtés le samedi 8 septembre, à partir de 11 h. L'occasion de découvrir ou redécouvrir les expositions actuelles et passées, l'histoire du lieu et les projets futurs. L'entrée sera libre.

Plus d'infos au 02 98 51 94 40
abri.marin@combrit-saintemarine.fr



L'AGENDA...

22

JUIN 2018

**Exposition de l'atelier
D'ÉLISABETH LOUSSOUARN**
LUNDI 25 JUIN - DIMANCHE 1^{ER} JUILLET
10 h 30 - 12 h • 14 h - 18 h / La Coop
ENTRÉE LIBRE

"Les Folies Musicales"



VENDREDI 29 JUIN
À partir de 21 h / Espace Saint-Joseph
Fest-noz avec Widipoup (photo), Bagad Kombrid, Rostren-Guyot, André-Pouliquen.
ENTRÉE LIBRE
(En cas de pluie, repli à l'Espace sportif)
Contact : 02 98 51 94 40

JUILLET 2018

KERMESSE



DIMANCHE 1^{ER} JUILLET
À partir de 14 h / Parc de Kérobistin
APEL de l'école Notre-Dame de la Clarté.
ENTRÉE LIBRE
Contact : Virginie Le Besconte : 06 49 02 71 74

**Exposition
SOISIK OGIER LE GOFF**
LUNDI 2 - DIMANCHE 8 JUILLET / La Coop
ENTRÉE LIBRE

**LES VOILES DE SAINTE-MARINE
3^{ème} édition**
VENDREDI 6 JUILLET
Toute la journée / Port de Sainte-Marine
Organisée par l'association Les Voiles de Sainte-Marine. À partir de 14 h, régates dans la baie de Sainte-Marine et à 18 h remise des prix au port.
ENTRÉE LIBRE
Contact : Michel Biger / 06 80 23 13 66

JUILLET 2018

PARDON DE SAINTE-MARINE
DIMANCHE 8 JUILLET
À partir de 11 h / Port de Sainte-Marine
Messe et bénédiction de la mer.
ENTRÉE LIBRE

FÊTE DE LA GODILLE



DIMANCHE 8 JUILLET
À partir de 15 h / Port de Sainte-Marine
Organisée par l'Association des Parents d'Elèves de l'école de Sainte-Marine.
ENTRÉE LIBRE
Contact : Véronique Clément / 06 31 46 85 84

Initiation à la DANSE BRETONNE



LUNDI 9 JUILLET
20 h - 22 h 30 / Espace sportif de Croas-Ver
TARIF : 2 € - GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS
Contact : 06 30 01 00 20

Exposition JÉRÔME DEJEUX
DU LUNDI 9 AU DIMANCHE 15 JUILLET
La Coop
ENTRÉE LIBRE

LECTURE NOMADE

MARDI 10 JUILLET
17 h 30 / Park an Treizour
Organisée par la médiathèque.
ENTRÉE LIBRE.
(En cas de pluie, repli à l'Abri du Marin)
Contact : 02 98 51 90 81.
bibliotheque@combrit-saintemarine.fr

**Balade nature
LE CIRCUIT DES POLDERS**
MERCREDI 11 JUILLET
20 h / Départ place de Grafenhausen
Balade de 8 km à la découverte du Polder de Combrit Sainte-Marine, organisée par l'office de tourisme du Pays Bigouden Sud.
ENTRÉE LIBRE
Contact : 06 70 51 98 99

**Balade nature
LAISSEZ-VOUS CONTER COMBRIT
ET SES ESPACES NATURELS**
VENDREDI 13 JUILLET
14 h - 16 h 30

Balade découverte des espaces naturels de Combrit organisée par l'office de tourisme du Pays Bigouden Sud.
ENTRÉE LIBRE
Contact : 06 70 51 98 99

Concert TRIBOX



VENDREDI 13 JUILLET
21 h / Chapelle de Sainte-Marine
Yann-Loïc Joly, Tangui Bodin et Ronan Bléjan, trio d'accordéonistes, revisitent quelques titres de musique classique.
PARTICIPATION LIBRE

Fête du 14 juillet

COMMÉMORATION

À partir de 11 h / Monument aux Morts
Organisée par la municipalité et l'Union Bretonne des Combattants (UBC).

SOUPER MARIN ET BAL POPULAIRE

À partir de 18 h 30 / Parc de Kérobistin
Organisés par le Comité des Fêtes.

FEU D'ARTIFICE

À partir de 23 h / Parc de Kérobistin
Organisé par la municipalité de Combrit.

ENTRÉE LIBRE
Contact : 02 98 56 33 14



JUIN - JUILLET

Initiation à la DANSE BRETONNE

LUNDI 16 JUILLET

20 h - 22 h 30 / Espace sportif de Croas-Ver

TARIF : 2 € - GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS
Contact : 06 30 01 00 20

Exposition BERNARD ABAFOUR

LUNDI 16 - DIMANCHE 22 JUILLET / La Coop
ENTRÉE LIBRE

Atelier BRODERIE BRETONNE



MERCREDI 18 et JEUDI 19 JUILLET

De 9 h 30 à 12 h / Abri du marin

Animé par Nadine Chaminand, brodeuse professionnelle.

TARIF : 8 €

(Inscription obligatoire, nombre de places limité)

Contact : 02 98 51 94 40

abri.marin@combrit-saintemarine.fr

BROCANTE

JEUDI 19 JUILLET

Toute la journée / Place de Grafenhausen

ENTRÉE LIBRE

Contact : Philippe Kergonna / 06 63 58 45 86

Balade nature

LAISSEZ-VOUS CONTER COMBRIT ET SES ESPACES NATURELS

VENDREDI 20 JUILLET

14 h - 16 h 30

ENTRÉE LIBRE

Contact : 06 70 51 98 99

TROC ET PUCES

DIMANCHE 22 JUILLET

Toute la journée / Terre-plein de Croas-Ver

Organisé par l'association La Pétanque Combroitaise.

ENTRÉE : 1,50 € - GRATUIT POUR LES ENFANTS

Contact : Alexis Flochlay / 06 13 93 06 76

Initiation à la

DANSE BRETONNE

LUNDI 23 JUILLET

20 h - 22 h 30 / Espace sportif de Croas-Ver

TARIF : 2 € - GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS

Contact : 06 30 01 00 20

Exposition

MARIE-LISE LE CAMPION

LUNDI 23 - VENDREDI 29 JUILLET / La Coop

ENTRÉE LIBRE

MURDER PARTY

MERCREDI 25 JUILLET

20 h 30 / Abri du Marin

TARIF : 2 €

INSCRIPTION OBLIGATOIRE, PLACES LIMITÉES.

Contact : 02 98 51 94 40

abri.marin@combrit-saintemarine.fr

Balade nature

LAISSEZ-VOUS CONTER COMBRIT ET SES ESPACES NATURELS

VENDREDI 27 JUILLET

14 h - 16 h 30

ENTRÉE LIBRE

Contact : 06 70 51 98 99

"Les Folies Musicales"



VENDREDI 27 JUILLET

19 h / Park an Treizour

Apéro-concert avec Trio Manouche.

ENTRÉE LIBRE (Espace couvert)

Contact : 02 98 51 94 40

abri.marin@combrit-saintemarine.fr

Conférence sur la

DÉCOUVERTE DU TITANIC

SAMEDI 28 JUILLET

18 h / Abri du Marin

Animée par Joseph Coïc, ancien commandant sur les navires d'Ifremer.

ENTRÉE LIBRE

Contact : 02 98 51 94 40

abri.marin@combrit-saintemarine.fr

TROC ET PUCES

DIMANCHE 29 JUILLET

Toute la journée / Terre-plein de Croas-Ver

Organisé par l'association Force T du Pays Bigouden.

ENTRÉE : 1,50 €

Contact : Eugène Calvarin / 06 28 53 14 37

Initiation à la

DANSE BRETONNE

LUNDI 30 JUILLET

20 h - 22 h 30 / Espace sportif de Croas-Ver

TARIF : 2 € - GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS

Contact : 06 30 01 00 20

Exposition JOSETTE GOUELLO

SAMEDI 30 JUILLET - JEUDI 5 AOÛT / La Coop

ENTRÉE LIBRE

"JOUER LES PIEDS DANS LE SABLE"



MARDI 31 JUILLET

15 h - 19 h / Parc de Kérobistin

Jeux de société en famille.

ENTRÉE LIBRE (Annulée en cas de pluie)

BIBLIOTHÈQUE NOMADE

MARDI 31 JUILLET

15 h - 19 h / Parc de Kérobistin

Organisée par la médiathèque

ENTRÉE LIBRE (Annulée en cas de pluie)

Contact : 02 98 51 90 81

bibliotheque@combrit-saintemarine.fr

Expos de l'été au Fort

Exposition MARION LE PENNEC

2 JUIN - 8 JUILLET



Exposition CHRISTIAN HALNA DU FRETAY

14 JUILLET - 19 AOÛT



TOUS LES JOURS (sauf le mardi) :
14 H 30 - 18 H 30

TARIFS :

ADULTE : 2 € / 12-18 ANS : 1 €

MOINS DE 12 ANS : GRATUIT

GROUPES : 1 €

CARTE ANNUELLE : 8 €

LE BILLET COUPLÉ ABRU DU MARIN + FORT : 3 €

Contact : 02 98 51 98 88



L'AGENDA...

AOÛT 2018

Concert D'ARNAUD CIAPOLINO



MERCREDI 1^{ER} AOÛT

20 h / Chapelle de la Clarté

Flûtiste reconnu, Arnaud Ciapolino joue de la musique sans frontières, passant d'un style à un autre. Il présentera son dernier album "Sérenita".

TARIF : 10 €

"Les Folies Musicales"

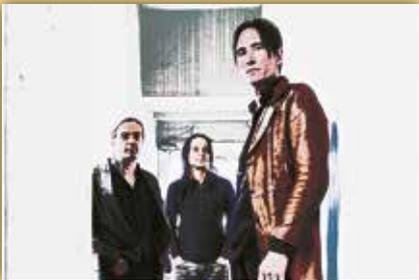
VENDREDI 3 AOÛT

À partir de 18 h 30 / Parc de Kérobistin

Bagad de Kombrit, répétition publique

ENTRÉE LIBRE

À partir de 21 h / Parc de Kérobistin



Fest-noz avec Plantec (photo), Trigoudy, Tymen-Kerveillant

ENTRÉE LIBRE (En cas de pluie, repli à l'Espace sportif)
Contact : 02 98 56 33 14

JEUDI 23 AOÛT



À partir de 19 h / Park an Treizour
Apéro-concert avec Dirty Swing;
ENTRÉE LIBRE (Espace couvert)

"LA NUIT DES ÉTOILES"

SAMEDI 4 AOÛT

En soirée / Terre-plein de Croas-Ver

Organisée par l'association d'astronomie de Cornouaille Loar Gann. Observation et découverte des étoiles. Matériel fourni. Prévoir des vêtements chauds.

ENTRÉE LIBRE

Contact : contact@loargann.info

TROC ET PUCES

DIMANCHE 5 AOÛT

Toute la journée / Terre-plein de Croas-Ver

Organisé par l'association Combrit Sainte-Marine Football Club.

ENTRÉE : 1,50 €

Initiation à la DANSE BRETONNE

LUNDI 6 AOÛT

20 h - 22 h 30 / Espace sportif de Croas-Ver

TARIF : 2 € - GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS

Contact : 06 30 01 00 20

Exposition CATHERINE GOUTY

LUNDI 6 - DIMANCHE 12 AOÛT / La Coop

ENTRÉE LIBRE

LECTURE NOMADE

MARDI 7 AOÛT

17 h 30 / Park an Treizour

Organisée par la médiathèque.

ENTRÉE LIBRE (En cas de pluie, repli à l'Abri du Marin)

Contact : 02 98 51 90 81

bibliotheque@combrit-saintemarine.fr

Atelier BRODERIE BRETONNE

MERCREDI 8 et JEUDI 9 AOÛT

9 h 30 - 12 h / Abri du Marin

TARIF : 8 €

INSCRIPTION OBLIGATOIRE, PLACES LIMITÉES

Contact : 02 98 51 94 40

abri.marin@combrit-saintemarine.fr

APRÈS-MIDI JEUX



MERCREDI 8 AOÛT

16 h - 18 h / Médiathèque

Atelier animé par Yann Droumaguet.

ENTRÉE LIBRE

Contact : 02 98 51 90 81

bibliotheque@combrit-saintemarine.fr

MURDER PARTY

MERCREDI 8 AOÛT

20 h 30 / Abri du Marin

TARIF : 2 €

INSCRIPTION OBLIGATOIRE, PLACES LIMITÉES

Contact : 02 98 51 94 40

abri.marin@combrit-saintemarine.fr

Concert KEVIN LE PENNEC et ARTHUR MANUEL

JEUDI 9 AOÛT

21 h / Chapelle de Sainte-Marine

Concert de harpe celtique, guitare et chant, répertoire de musique traditionnelle celtique, classique et américaine.

PARTICIPATION LIBRE

Contact : 06 77 66 93 49

FÊTE PAYSANNE



DIMANCHE 12 AOÛT

Toute la journée

Organisée par l'association La Clarté - Fête paysanne. À partir de 11 h, défilé des vieux tracteurs dans le bourg, à partir de midi animations et repas à la Clarté.

ENTRÉE LIBRE

Contact : 06 77 94 45 81

Initiation à la DANSE BRETONNE

LUNDI 13 AOÛT

20 h - 22 h 30 / Espace sportif de Croas-Ver

TARIF : 2 € - GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS

Contact : 06 30 01 00 20

Exposition BERNARD WANTELET

LUNDI 13 - DIMANCHE 19 AOÛT / La Coop

ENTRÉE LIBRE

MESSE DE L'ASCENSION

MERCREDI 15 AOÛT

11 h / Chapelle de la Clarté

ENTRÉE LIBRE

**SOUPER MARIN
ET BAL POPULAIRE****MERCREDI 15 AOÛT**

À partir de 18 h 30 / Parc de Kérobistin

Organisés par le Comité des fêtes.

ENTRÉE LIBRE

Contact : Raymond Potin / 06 08 54 72 04

BROCANTE**JEUDI 16 AOÛT**

Toute la journée / Place de Grafenhausen

ENTRÉE LIBRE

Contact : Philippe Kergonna / 06 63 58 45 86

Concert CHRISTIAN LE DÉLÉZIR**JEUDI 16 AOÛT**

21 h / Chapelle de la Clarté

Compositeur, improvisateur, flûtiste et pianiste, Christian Le Délezir place sa musique aux confins des musiques contemporaines, "jazz" et improvisées.

TARIF: 12 € - TARIF RÉDUIT: 8 €

GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS

Contact : 02 97 24 08 16

contact@christianledelezir.com

NATIONAL PÉTANQUE**VENDREDI 17 - DIMANCHE 19 AOÛT**

Toute la journée / Terre-plein de Croas-Ver

Organisé par l'association La Pétanque Combritoise, 13^{ème} du National Pétanque. Compétition réunissant 2 500 joueurs internationaux.

ENTRÉE LIBRE

Contact : Alexis Flochlay / 06 13 93 06 76

**Conférence sur
LE TOUR DU MONDE
DU "JEAN-CHARCOT"****SAMEDI 18 AOÛT**

18 h / Abri du Marin

Animée par Joseph Coïc, ancien commandant sur les navires d'Ifremer.

ENTRÉE LIBRE

Contact : 02 98 51 94 40

abri.marin@combrit-saintemarine.fr

**Concert
TRIO HONGROIS "APOLLINE"****DIMANCHE 19 AOÛT**

20 h 30 / Chapelle de la Clarté

Kirklar (violin), Cécile Costa-Coquelard (alto) et Lucie Arnal (violoncelle) invitent les spectateurs à un voyage musical en Hongrie, en interprétant des morceaux de Kodaly, Bartok, Von Dohnanyi et Brahms.

TARIF: 15 € - POUR LES ABONNÉS: 10 €

Contact : Marc Archambeaud de l'association

Les Concerts d'Armor / 06 45 82 55 35

**Initiation à la
DANSE BRETONNE****LUNDI 20 AOÛT**

20 h - 22 h 30 / Espace sportif de Croas-Ver

TARIF: 2 € - GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS

Contact : 06 30 01 00 20

Exposition ERIC NACHON**LUNDI 20 - DIMANCHE 26 AOÛT / La Coop**

ENTRÉE LIBRE

**50 ANS DU CENTRE NAUTIQUE
DE SAINTE-MARINE****SAMEDI 25 AOÛT**

Toute la journée / Parc de Kérobistin

Au programme : baptêmes, animations, concert de Bart et Hernie & The Family, restauration sur place...

ENTRÉE LIBRE

Contact : 02 98 56 48 64

cnsn@wanadoo.fr / www.cnsn.fr

**Randonnée
"TRO AR VRO KOMBRID"****DIMANCHE 26 AOÛT**

À partir de 9 h / Départs : Place du 19-Mars 1962 (place de la mairie)

Différents circuits proposés par l'association Tro ar Vro Kombrid :

12 km : départ à 9 h et/ou 13 h 30

8 km : départ à 10 h.

Un apéritif est offert à 12 h. Un goûter suivi d'une tombola sont prévus à 17 h. Prévoir pique-nique. Inscription 30 mn avant le départ. Les chiens ne sont pas admis.

TARIF: 3 €

Contact : Frédéric Nioré / 02 98 57 11 08

Jean-Claude Le Roy / 02 98 56 45 85

**Exposition
SERGE BERGAMI****LUNDI 27 AOÛT - DIMANCHE 2 SEPTEMBRE**

La Coop

ENTRÉE LIBRE

Expo de l'été au Fort**Exposition
PHILIPPE VERGOZ
25 AOÛT - 30 SEPTEMBRE****TOUS LES JOURS (sauf le mardi) :**
14 H 30 - 18 H 30

TARIFS :

ADULTE : 2 € / 12-18 ANS : 1 €

MOINS DE 12 ANS : GRATUIT

GROUPES : 1 €

CARTE ANNUELLE : 8 €

LE BILLET COUPLÉ ABRI DU MARIN + FORT : 3 €

Contact : 02 98 51 98 88



L'AGENDA...

SEPTEMBRE 2018

FORUM DES ASSOCIATIONS



SAMEDI 1^{er} SEPTEMBRE

14 h - 18 h / Espace sportif de Croas-Ver

ENTRÉE LIBRE

Contact : 09 77 48 86 15

espacesportif@combrit-saintemarine.fr

BROCANTE

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

Toute la journée / Place de Grafenhausen

ENTRÉE LIBRE

Contact : Philippe Kergonna / 06 63 58 45 86

LES 10 ANS DE L'ABRI DU MARIN



SAMEDI 8 SEPTEMBRE

11 h / Abri du Marin

Organisés par le service Culture de la municipalité.

ENTRÉE LIBRE

Contact : 02 98 51 94 40

abri.marin@combrit-saintemarine.fr

Exposition

"LES REFLETS DE SAINTE-MARINE"

LUNDI 3 - DIMANCHE 9 SEPTEMBRE / La Coop

Organisée par l'association de peintres amateurs de la commune.

ENTRÉE LIBRE

LECTURE PARTAGE

MARDI 4 SEPTEMBRE

14 h - 16 h / Médiathèque

Échange autour des derniers coups de cœur littéraires.

ENTRÉE LIBRE

Contact : 02 98 51 90 81

PARDON DE LA CLARTÉ

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

À partir de 11 h / Chapelle de Notre-Dame de la Clarté
Messe à 11 h puis vêpres à 15 h. Restauration sur place.

ENTRÉE LIBRE

Exposition JOSEF SKALA

LUNDI 10 - DIMANCHE 16 SEPTEMBRE / La Coop

ENTRÉE LIBRE

35^{ÈMES} JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

SAMEDI 15 et DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

Toute la journée

AU FORT DE SAINTE-MARINE :

- Samedi et dimanche, de 14 h à 18 h 30 : visite libre de l'exposition et rencontre avec l'artiste Philippe Vergoz.

À L'ABRI DU MARIN :

- Samedi, de 14 h 30 à 16 h 30 : démonstration de broderie bigoudène ;

- Samedi et dimanche, de 14 h à 16 h : atelier de matelotage ;

- Samedi et dimanche, de 9 h à 13 h : visites guidées de l'exposition "Il était une fois... Contes et légendes de la mer".

- Samedi et dimanche, de 14 h à 19 h : visites libres de l'exposition "Il était une fois... Contes et légendes de la mer".

CHAPELLE DE LA CLARTÉ :

- Samedi, à 14 h : découverte de l'histoire et du patrimoine de Combrit.

ENTRÉE LIBRE

TROC ET PUCES

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

Toute la journée / Espace sportif de Croas-Ver

Organisé par l'association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame de la Clarté.

TARIF : 1,50 € - MOINS DE 12 ANS : GRATUIT

Contact : Virginie Le Besconte / 06 49 02 71 74

ATELIER D'ÉCRITURE



VENDREDI 28 SEPTEMBRE

10 h 30 - 12 h 30 / Médiathèque

Organisé par la médiathèque, animé par Gaëlle Allard de Broc.

TARIF : 10 € la séance (Première séance gratuite)

Contact : 02 98 51 90 81

OCTOBRE 2018

LECTURE PARTAGE

MARDI 2 OCTOBRE

14 h - 16 h / Médiathèque

Échange autour des derniers coups de cœur littéraires.

ENTRÉE LIBRE

Contact : 02 98 51 90 81

SEMAINE BLEUE sur le thème de l'environnement

8 - 14 OCTOBRE

Organisée par le CCAS de Combrit Sainte-Marine, en partenariat avec le CCAS de Pont-l'Abbé.

- **LUNDI 8** : projection du film "Ocean". Patronage laïque (Pont-l'Abbé)

- **MARDI 9 / 14 h - 17 h** : Animation cabaret "Danses du monde et chansons d'hier" suivie d'un goûter. Le Triskell (Pont-l'Abbé). Covoiturage possible.

- **MERCREDI 10 / 14 h - 16 h 30** : Jeux surdimensionnés suivis d'un goûter. MPT (Pont-l'Abbé).

- **MERCREDI 10 / 14 h - 16 h 30** : Jeux bretons suivis d'un goûter. Espace sportif de Croas-Ver (Combrit).

- **JEUDI 11 / 14 h - 17 h** : Balade nature suivie d'une conférence "Pour une société de vos souvenirs d'enfance à nos jours" puis d'un goûter. Patronage laïque (Pont-l'Abbé).

- **VENDREDI 12 / 14 h - 17 h** : Atelier diététique "Alimentation de saison". Ty Pors Moro (Pont-l'Abbé).

- **TOUTE LA SEMAINE** : Exposition "Pont-l'Abbé autrefois". Résidence du Prat (Pont-l'Abbé).

ENTRÉE LIBRE

Contact : 02 98 56 74 19

ccas@combrit-saintemarine.fr

ATELIER D'ÉCRITURE

VENDREDI 26 OCTOBRE

10 h 30 - 12 h 30 / Médiathèque

Organisé par la médiathèque, animé par Gaëlle Allard de Broc.

TARIF : 10 € LA SÉANCE

PREMIÈRE SÉANCE GRATUITE

Contact : 02 98 51 90 81

automne hiver

Spectacle de cirque "DÉSÉQUILIBRE PASSAGER"



VENDREDI 26 OCTOBRE

15 h - 16 h 30 / Espace sportif de Croas-Ver.

Dans le cadre du Spok Festival, représentation du spectacle de cirque "Déséquilibre passager" de Lolo Cousins, de la Compagnie Emergente.

TARIFS : 8€ - GROUPES : 6€

Contact : 02 98 87 68 41

dihun@ploneour-lanvern.fr

Expos à l'Abri du Marin

Exposition "IL ÉTAIT UNE FOIS... CONTES & LÉGENDES DE LA MER"



JUSQU'AU 14 OCTOBRE

Exposition "À LA DÉCOUVERTE DES PÔLES"

À PARTIR DU 19 OCTOBRE

HORAIRES D'OUVERTURE : voir en page 2

TARIFS :

ADULTE : 2€ / 12-18 ANS : 1€

MOINS DE 12 ANS : GRATUIT

GROUPES : 1€

CARTE ANNUELLE : 8€

LE BILLET COUPLÉ ABRI DU MARIN + FORT : 3€

Contact : 02 98 51 94 40

abri.marin@combrit-saintemarine.fr

NOVEMBRE 2018

LECTURE PARTAGE

MARDI 6 NOVEMBRE

14 h - 16 h / Médiathèque

Échange autour des derniers coups de cœur littéraires.

ENTRÉE LIBRE

Contact : 02 98 51 90 81

Exposition autour du CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11-NOVEMBRE 1918

JEUDI 8 - SAMEDI 10 NOVEMBRE

Ti ar Barrez

Organisée par l'association Mein ha Dour.

ENTRÉE LIBRE

Contact : mein.ha.dour@gmail.com

COMMÉMORATION

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

Monuments aux Morts

Organisée par la municipalité et l'Union Bretonne des Combattants.

ATELIER D'ÉCRITURE

VENDREDI 30 NOVEMBRE

10 h 30 - 12 h 30 / Médiathèque

Organisé par la médiathèque, animé par Gaëlle Allard de Broc.

TARIF : 10€ LA SÉANCE

PREMIÈRE SÉANCE GRATUITE

Contact : 02 98 51 90 81

DÉCEMBRE 2018

LECTURE PARTAGE

MARDI 4 DÉCEMBRE

14 h - 16 h / Médiathèque

Échange autour des derniers coups de cœur littéraires.

ENTRÉE LIBRE

Contact : 02 98 51 90 81

ATELIER D'ÉCRITURE

VENDREDI 21 DÉCEMBRE

10 h 30 - 12 h 30 / Médiathèque

Organisé par la médiathèque, animé par Gaëlle Allard de Broc.

TARIF : 10€ la séance (Première séance gratuite)

Contact : 02 98 51 90 81

ANIMATION DE NOËL

SAMEDI 22 DÉCEMBRE

À partir de 17 h / Port de Sainte-Marine

Feu d'artifice tiré de l'Odet, kouigns et vin chaud... Animation musicale.

Contact : 02 98 51 94 40

abri.marin@combrit-saintemarine.fr

EXPOSITION DE NOËL

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE -

DIMANCHE 6 JANVIER 2019

Toute la journée / Fort de Sainte-Marine

Exposition d'œuvres d'artistes amateurs de la commune. Organisée par la municipalité.

ENTRÉE LIBRE

Contact : 02 98 51 94 40

abri.marin@combrit-saintemarine.fr

bigoudenjoy
PAYS BIGOUDEN / BRETAGNE

OFFICE DE TOURISME

Place de Grafenhausen
02 98 56 48 41

HORS SAISON :

le lundi et le mercredi :

9 h 30 - 12 h 30

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :

du lundi au vendredi :

9 h 30 - 12 h 30

Pendant l'été :

du lundi au samedi

9 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 19 h

TOUTE L'ANNÉE...



MARCHÉ DE SAINTE-MARINE

TOUS LES MERCREDIS MATIN

de 8 h à 13 h

Place de Grafenhausen

Contact : 02 98 56 33 14

mairie@combrit-saintemarine.fr

“ GASPARD ALMAGRIDA, UNE GRAINE DE CHAMPION

Début avril, Gaspard Almagrida est devenu champion de France de sauvetage sportif sur l'épreuve du 200 m obstacles, à Tarbes (Hautes-Pyrénées), une sacrée performance pour le jeune Combritois de 14 ans. En mai, il a reçu la médaille de la commune par Jacques Beaufiles, maire de Combrit Sainte-Marine.

“Tous les 12,50 m, il y avait un obstacle. Il fallait les traverser en passant sous l'eau”, explique Gaspard Almagrida, 14 ans. Scolarisé au collège Laennec de Pont-l'Abbé, le jeune sportif a commencé à mettre les pieds dans l'eau dès 5 ans, accompagné par ses parents, tous deux passionnés par le sport. Après avoir débuté au club de natation *Les Nageurs Bigoudens* et poursuivi en classe natation à Laennec, il a bifurqué, en classe de 4^{ème}, en section surf au collège. “J'avais envie de voir autre chose”, résume-t-il. Les entraînements et les compétitions s'enchaînent. Le jeune Combritois brille dans plusieurs championnats. Premier aux qualifications en septembre 2017, l'Association de Sauvetage et



/// Début mai, Jacques Beaufiles, maire, et Isabelle Le Hénaff, adjointe au maire chargée de l'enfance-jeunesse et du sport, ont félicité Gaspard Almagrida pour son exploit sportif. Ils lui ont remis la médaille de la commune et offert une bande-dessinée. Il était entouré de son jeune frère, ses parents, grands-parents, et membres de l'Association de Sauvetage et du Secourisme en Pays Bigouden.

du Secourisme en Pays Bigouden fait son apparition sur le littoral. Gaspard saute sur l'occasion et découvre les techniques de sauvetage côtier et sauvetage australien. Le goût de la compétition n'est pas loin. Il participe à l'Open Régional de Vannes, à l'Interligue de Dinard et aux Championnats de France aux épreuves de qualifications à Saint-Nazaire puis à la finale à Tarbes (Hautes-Pyrénées). “J'avais terminé premier lors des qualifications à Saint-Nazaire, ça m'avait mis en confiance pour l'épreuve finale”. Face à la trentaine de concurrents, Gaspard a terminé le parcours en 2'43"87 et a ainsi remporté la course. Plus tard, il souhaite passer le Brevet National de Sécurité

et Sauvetage Aquatique (BNSSA) pour devenir surveillant de plage l'été. “Mais il faut que j'attende d'avoir 18 ans”. En attendant, il poursuit sa progression dans les sports nautiques.

L'Association de Sauvetage et du Secourisme en Pays Bigouden organise des sessions d'entraînements les mercredis à partir de 14 h 30, à la plage du Treustel.

> CONTACT :

- www.secourisme29.fr
- Facebook : **Association de Sauvetage et du Secourisme en Pays Bigouden**
- Tél. 06 82 12 82 23



MONDIAL PUPILLES, PLUIE DE MÉDAILLES

Du 10 au 13 mai s'est déroulée la 33^{ème} édition du Mondial Pupilles. Le tournoi international de foot pour les U13 reste un événement pour le territoire. La Ligue du Grand Est a remporté le tournoi féminin. En tournoi masculin, c'est le FC Nantes qui a gravi la première marche du podium, pour la 4^{ème} année. L'équipe de Grafenhausen (ville jumelée avec Combrit Sainte-Marine) a participé cette année à la compétition. Claude Garin a reçu la médaille de bronze de la jeunesse et des sports récompensant ainsi son engagement associatif et sportif. Président du club de foot de Combrit depuis 9 ans, il est également membre de la commission de discipline au district du Finistère depuis 2016.

/// Claude Garin entouré de Yves Colombier, médaille d'or de la jeunesse et des sports, et Micheline Saffre, présidente du Comité départemental de la jeunesse et des sports.

RESTAURANT SCOLAIRE

UN AN APRÈS,
LES ENFANTS CONQUIS

Le 12 avril 2017, le restaurant scolaire de Combrit Sainte-Marine ouvrait ses portes. Porté par la municipalité et le service enfance-jeunesse, ce nouveau lieu a très vite été plébiscité par les enfants de la commune.



/// Au menu ce jour-là : melon, pizza végétarienne et mousse de fruits rouges.

300 repas

“Au départ, nous cuisinions 260 repas. Désormais, nous sommes à 300 repas quotidien”, indique Olivier Starosta, chef gérant. Pour l’ensemble de l’équipe, Mathieu Champion, second de cuisine, Emilie Ruest, Nicole Guirriec et Elisabeth Quenet, aides cuisinières, le bilan est positif. “Globalement, il y a une bonne adhésion des enfants à ce que nous proposons”. Ce jour-là, un enfant reconnaît volontiers qu’elle préfère manger au restaurant scolaire que chez elle “car je découvre d’autres trucs”. Un autre enfant, lui aussi préfère manger à la cantine “car il y a les copains. Et les animateurs sont trop gentils, trop rigolos”. Ce sont les animateurs du service enfance-jeunesse qui encadrent et accompagnent les enfants durant les temps de repas.

Des menus thématiques

Tous les mois, le restaurant scolaire cuisine un menu végétarien. “Ces repas fonctionnent bien”, constate Olivier

Starosta. Et d’ajouter : “Nous avons également fait des repas italiens, mexicains, portugais... L’idée est de proposer autre chose aux enfants”. En juin, les enfants ont ainsi découvert le bœuf stroganoff, un plat typiquement russe. “Jusqu’au 15 juillet, nous proposons des repas liés à la Coupe du Monde de football. Au total, nous avons établi une douzaine de repas, chacun représentant un pays en lice”.

Des plats coups de cœur

Les enfants le reconnaissent facilement, ils adorent manger au restaurant scolaire. Les plats coups de cœur restent les pizzas, les pâtes, les burgers et les tacos. “En général, ils aiment moins les légumes verts. En début d’année, nous avions préparé des épinards à la crème... Ça ne leur a pas plu du tout”, avoue Olivier Starosta. Les raviolis, les flageolets, les poissons avec arêtes ne séduisent pas les enfants. “Je préfère les poissons sans arêtes, les poissons panés”, confie un d’entre eux. Et un autre d’enchérir : “La ratatouille non plus, je n’aime pas”.

Des animations

En avril, les CM2 de l’école publique du bourg ont participé à la préparation des repas durant toute une semaine. “Nous avons pu aborder les obligations nutritionnelles, le gaspillage alimentaire. Il est possible que ce type d’animation soit renouvelé dans les prochains mois”. En octobre, le restaurant scolaire participera de nouveau à la Semaine du goût. Le programme des animations sera annoncé prochainement.

Deux boîtes à idées

À partir de la rentrée, une boîte à idées sera installée au cœur de la salle de restauration et une autre à l’école de Sainte-Marine, où les repas sont livrés. “Les enfants pourront noter des idées de plats, indiquer ce qu’ils aimeraient manger. Nous verrons par la suite si nous pourrions les faire”.

CHÈQUE LOISIRS COLLÉGIEN

Pour la quatrième année consécutive, le “Chèque loisirs collégien” sera de nouveau proposé aux familles. Par ce dispositif, la municipalité soutient les jeunes collégiens de la commune, âgés de 11 à 15 ans, qui souhaitent suivre une activité sportive, culturelle ou artistique. Le “Chèque loisirs collégien” s’applique à toutes les activités proposées sur la commune. Néanmoins si une activité choisie n’existe pas à Combrit, le dispositif peut s’appliquer sur autre commune. Un chèque de 15 € sera ainsi versé à la structure.

Les chèques loisirs seront disponibles au Forum des associations : samedi 1^{er} septembre, de 14 h à 18 h et en mairie du 22 août au 28 septembre.

INFOS PRATIQUES

■ HORAIRES DES SERVICES :

Les enfants de l’école publique du bourg déjeunent au restaurant scolaire de 11 h 45 à 12 h 30. Les enfants de l’élémentaire de Notre-Dame de la Clarté, sauf les CP, déjeunent sur place également de 12 h 45 à 13 h 30. Les repas des maternelles et CP de l’école privée et de tous les élèves de l’école publique de Sainte-Marine sont livrés.

■ INSCRIPTIONS : Pour inscrire votre (vos) enfant(s) au restaurant scolaire, il est obligatoire de transmettre un “Dossier enfance”.

Le détail des pièces à fournir est à retrouver sur le site internet : www.combrit-saintemarine.fr et au service enfance-jeunesse, aux heures d’ouverture de la mairie : du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h / 14 h à 17 h
Tél. : 02 98 56 74 18
service.enfance@combrit-saintemarine.fr

ÉCOLES



École de SAINTE-MARINE DES PROJETS PLEIN LA TÊTE



/// En janvier, les élèves de CE2 - CM1-CM2 sont partis en classe de neige à Val Cenis, dans les Alpes.

“**N**ous avons la chance d’avoir une association de parents d’élèves et une municipalité qui nous suivent dans nos projets”, annonce Aurélie Guiziou, directrice de l’école de Sainte-Marine.

Après être partis en classe de neige en mars, **les 23 élèves de CE2-CM1-CM2** ont réalisé une exposition photos retraçant leur voyage dans les Alpes. Au printemps, ils ont chanté lors de l’escale combroitise du festival *Si la mer monte*. “Ils ont écrit leurs chansons en collaboration avec l’artiste Michèle Buirette autour du thème de l’errance, du déplacement, de la migration”, précise la directrice. Une représentation a également eu lieu le 31 mai au Triskell, à Pont-l’Abbé, dans le cadre des *Rencontres Chorales*. Pour cet événement, les GS-CP-CE1 les ont accompagnés. En juin, c’est en *Classe Voile* qu’ils sont allés, pendant trois jours, au Centre Nautique de Sainte-Marine.

En juin, **les GS-CP-CE1 et les maternelles** ont assisté à un spectacle sur les contes traditionnels à l’Île-Tudy. Ces deux classes ont poursuivi, aux beaux jours, le travail entrepris sur le jardinage. Tandis que les maternelles découvraient les plantes aromatiques, les GS-CP-CE1 se sont intéressés à la pomme de terre, de la semence à la récolte.

Tous les élèves sont parfois réunis autour des mêmes projets. Ainsi, dans le cadre du projet pédagogique *La Bretagne, la mer, les enfants*, tous les enfants ont bénéficié cette année d’une initiation au “gouren”, la lutte bretonne. “Il s’agissait de six séances par classe, dispensées par une éducatrice sportive spécialisée”. Et comme l’année passée, les enfants ont participé au prix littéraire *Les Incorruptibles*.



■ AJC. 57 jeunes en Vendée

Du 23 au 29 avril, 57 jeunes de l’AJC, accompagnés par des animateurs et des bénévoles, se sont rendus au parc d’aventure Indian Forest, en Vendée. Au programme : découverte du parc d’aventures et apprentissage de la vie en collectivité. Ce séjour a clôturé une année riche de rencontres, soirées et actions d’auto-financement.

■ ALSH : STAGES ET CAMPS D’ÉTÉ

Outre son programme d’activités habituelles, l’ALSH propose deux formules au choix pour les enfants cet été.

■ LES STAGES

- Du 9 au 13 juillet, les 9-12 ans découvriront les techniques de sauvetage dans *Alerte au Treustel !*
- Du 16 au 20 juillet, les 3-4 ans s’intéresseront aux animaux dans *Curieux de nature*.
- Du 23 au 27 juillet, les 5-6 ans rencontreront des professionnels du territoire dans *C’est quoi ton métier ?*
- Du 30 juillet au 3 août, les 7-8 ans feront plaisir à leurs papilles dans *1001 saveurs*.

■ LES CAMPS

- Cette année, les camps d’été auront lieu à Plobannalec-Lesconil.
- Du 10 au 13 juillet, les 5-6 ans s’initieront aux arts du cirque avec *Accrobacirques*.
 - Du 16 au 20 juillet, les 7-8 ans feront *Les Bronzés font du cirque*.
 - Du 23 au 27 juillet, les 9-12 ans partiront à vélo *Sur les roues de l’aventure*.

Inscriptions et renseignements :
02 98 56 74 18
service.enfance@combrit-saintemarine.fr



École publique DU BOURG DES ÉLÈVES AU GALOP

/// Au printemps, les élèves de moyenne et grande section ont suivi des séances d'initiation d'équitation.

Au trot, bombe, cravache... Pour les **30 élèves de moyenne et grande section**, le vocabulaire autour du cheval n'a plus aucun secret. Du 18 mai au 15 juin, ils ont pu approcher et découvrir l'équitation, au centre équestre de Rosquerno (Pont-l'Abbé). Équitation au manège, visite du centre équestre, découverte des métiers autour du cheval et initiation à la voltige étaient au programme. *"Ce projet a pu se réaliser grâce à la participation financière de la mairie et de l'association des parents d'élèves"*, précise Sandrine Salaün, directrice de l'établissement.

En début d'année, les **CM2** sont partis en classe de neige, à Saint-Jean-d'Aulps, en Haute-Savoie. C'était l'occasion pour

les élèves de découvrir les joies de la glisse, d'établir une correspondance avec les autres élèves de l'école via un blog et de visiter une nouvelle région.

En juin, les **petites sections 1 et 2 et les moyennes sections** ont assisté à la dernière séance du cycle *École et cinéma*. *"Ils ont vu une série de six courts-métrages intitulés Les fables de M. Renard. Ce programme permettait de découvrir les livres adaptés au cinéma"*, note la directrice.

Les **CE1 et CE2** ont poursuivi le travail établi tout au long de l'année autour de l'art, et plus particulièrement la linogravure. La rencontre avec l'artiste plasticienne Béatrice Giffo a permis aux

enfants d'en savoir davantage sur cet art autour de la gravure se pratiquant sur du linoléum.

Au printemps, les **CP, CE2 et CM1** ont visité le Musée de l'école rurale, à Trégarvan et la Cité de la pêche Haliotika, au Guilvinec.

Les **CE2, CM1 et CM2** ont poursuivi aux beaux jours les séances de voile au Centre Nautique de Sainte-Marine. Et fin mai, toutes les classes de l'élémentaire ont participé aux Rencontres Chorales, à Pont-l'Abbé.



École NOTRE-DAME DE LA CLARTÉ DE RETOUR DU PÉRIGORD

/// En juin, les élèves du CP au CM2 ont passé une semaine en classe de découverte dans le Périgord.

Début juin, les **élèves du CP au CM2** sont partis en classe de découverte dans le Périgord. *"Nous étions installés au centre de La Peyrière, à Saint-Geniès"*, rappelle Laurence Rolland, directrice de l'établissement. *"Ce voyage a permis aux enfants de visiter les grottes de Lascaux 2, de découvrir la vie des hommes au temps de la Préhistoire, de visiter les châteaux de Castelnaud et de Beynac..."*, détaille-t-elle. Un programme riche et intense qui a enthousiasmé les enfants, les enseignants et les accompagnateurs. *"Ce voyage a pu se réaliser grâce au soutien des parents d'élèves et de la mairie"*, souligne la directrice. *"Ils ont*

profité d'être dans le Périgord pour faire de l'escalade".

En parallèle à ce voyage, les **élèves de l'élémentaire** ont découvert de nouveaux sports : le basket et le rugby.

Tout au long de l'année scolaire, les **élèves de maternelle** ont travaillé sur les cinq sens en faisant des sorties dans le Bois de Roscouré, en participant à des animations musicales menées par l'association Dihun, en visitant le manoir de Mellac et en découvrant les œuvres du Musée des Beaux-Arts de Quimper.

Les **CP et CE1** ont poursuivi leurs échanges avec l'EHPAD de Kerborc'his. Une fois par mois, les élèves échangent

avec les résidents de l'EHPAD de Kerborc'his autour du patrimoine de la commune, de l'école et de leurs souvenirs. En juin, ce sont les résidents qui sont venus à l'école, lors de la *Garden Party*.

Au printemps, les **CM1 et les CM2** ont terminé le cycle de séance de voile, avec le Centre Nautique de Sainte-Marine. *"Nous avons eu de la chance avec le temps, c'était idéal de pratiquer sur l'eau par grand soleil"*.



MAIRIE

DES AGENTS MIS À L'HONNEUR

En mars, Jacques Beaufiles, maire de la commune, a mis à l'honneur **Gilles Le Roux**, maître de port et **Olivier Starosta**, chef gérant du restaurant scolaire. Gilles Le Roux a reçu la médaille vermeil pour ses 30 années passées au Port. Olivier Starosta la médaille d'argent, après 20 années de service dans la fonction publique.



En avril, **Monique Monfort**, agent technique au restaurant scolaire, a fait valoir ses droits à la retraite, après 25 années passées au sein de la collectivité.



CRÉATION d'un "SERVICE à la POPULATION"



Le conseil municipal du 28 février a voté la création d'un "Service à la population". Celui-ci regroupe plusieurs services : Accueil, état-civil et cimetière (Carole Sollic); CCAS (Jean-Luc Quilfen) ; communication (Sandrine Galipot) ; agence postale de Sainte-Marine (Frédérique Biger) ; secrétariat du maire et de la direction (Pascale Le Gallès). Cette dernière est la responsable du Service à la population.

Plus d'infos au 02 98 56 74 17

CENTRE ÉDUCATIF RENFORCÉ DES JEUNES FÉLICITÉS



/// Les élus, Gilles Le Roux, maître de port et les représentants du centre.

Travaux de peinture, travaux de maçonnerie, débroussaillage, désherbage... Depuis plusieurs semaines, des jeunes du Centre Éducatif Renforcé participent aux travaux de la commune, avec les

agents portuaires et les agents des services techniques.

Le 9 mai, Jacques Beaufiles les a félicités pour leur travail et leur a remis une attestation.

MEIN HA DOUR UNE EXPO ET UN LIVRE POUR LE CENTENAIRE DE 1918

Aboutissement de travaux commencés il y a plusieurs années, l'association Mein ha Dour prépare pour le 11-novembre 2018, centième anniversaire de l'Armistice de 1918, une exposition à Ty ar Barrez et la publication d'un ouvrage sur le Monument aux morts de Combrit.

Cet ouvrage retracera l'histoire du monument, présentera pour le conflit de 14-18 tous les morts liés à la commune qui ont pu être recensés, et pour les autres conflits, les seuls morts inscrits au monument.

Ces recherches, à la fois militaires et généalogiques, permettront à chacun de comprendre l'implication des soldats Combritois et d'approfondir leurs connaissances de cette période de notre histoire.

Plus d'informations auprès de l'association :
mein.ha.dour@gmail.com

MÉDIATHÈQUE CONSULTATION DES OUVRAGES EN LIGNE

La médiathèque de Combrit possède un fonds documentaire de 8 000 documents (livres, audios et vidéos). En ligne depuis plusieurs semaines, le portail internet de la médiathèque permet de consulter et réserver un ouvrage en ligne, facilement et rapidement.

<https://www.mediatheque.combrit-saintemarine.fr/>

FORUM DES ASSOCIATIONS

**Rendez-vous
samedi 1^{er} septembre**

Samedi 1^{er} septembre, de 14h à 18h, aura lieu la 4^{ème} édition du Forum des associations de Combrit Sainte-Marine, à l'espace sportif de Croas-Ver.

Associations sportives, culturelles et de loisirs de la commune sont invitées à venir y participer. Ce sera l'occasion, pour les habitants, petits et grands, de choisir leur activité de l'année. **Entrée libre.**

Pour les associations, renseignements et inscriptions :
09 77 48 86 15
espacesportif@combrit-saintemarine.fr



COMMÉMORATIONS

Le 8-Mai, l'Union Bretonne des Combattants et la municipalité se sont associées pour commémorer la fin de la Seconde Guerre Mondiale pour rendre hommage aux soldats tombés aux combats.

Le 19-Mars, la FNACA et la municipalité ont commémoré la fin de la Guerre d'Algérie. La députée Liliane Tanguy et les jeunes du Conseil municipal des jeunes étaient également présents aux deux cérémonies.

TRAVAUX INTERDITS DU 15 JUILLET AU 15 AOÛT

Du 15 juillet au 15 août, les travaux de construction, rénovation d'immeubles, et en règle générale, tous travaux apportant des nuisances sonores importantes ou un encombrement des voies, sont interdits à Combrit Sainte-Marine.

BRICOLAGE ET JARDINAGE HORAIRES À RESPECTER

Selon l'arrêté préfectoral n°2012-0244, les travaux de bricolage et/ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse...) sont autorisés du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

LISTES ÉLECTORALES INSCRIPTIONS JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE

Pour pouvoir participer aux élections, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales de la commune. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie toute l'année, jusqu'au samedi 30 décembre inclus. Les électeurs ayant déménagé à l'intérieur de la commune doivent transmettre leur nouvelle adresse à la mairie.

Plus d'informations au 02 98 56 33 14

ZONES À RISQUES

UN DIAGNOSTIC GRATUIT RÉALISÉ PAR LA CCPBS

Jusqu'au 16 novembre, la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud propose aux propriétaires des zones exposées au risque de submersion marine de réaliser un diagnostic gratuit de vulnérabilité des habitats face aux inondations.

Plus d'infos au 02 98 98 43 13

FRELON ASIATIQUE 3^{ème} CAMPAGNE EN COURS

Jusqu'au 15 novembre se déroule la troisième campagne de destructions des nids de frelons asiatiques, lancée par la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud. Le développement du frelon asiatique est un fléau pour la biodiversité. Prédateur des abeilles domestiques, il s'installe près des habitations. Après signalement en mairie de la présence d'un nid, et uniquement en mairie, sa destruction est prise en charge par la CCPBS.

Plus d'informations au 02 98 56 33 14.



CHIENS ET CHEVAUX SUR LES PLAGES

Par arrêté municipal, les chiens et chevaux sont interdits de circuler sur les plages de la commune du 1^{er} mai au 30 septembre.

DÉPÔT SAUVAGE

Le code pénal interdit le dépôt sauvage des déchets (article 632-1) sur la voie publique. Tout dépôt en dehors des endroits autorisés est passible d'amendes allant de 38 à 1 500 €.

■ Conseil municipal des jeunes.

CRÉATION DE TROIS COMMISSIONS



Le 15 mai dernier, le conseil municipal des jeunes s'est réuni pour la première fois en conseil. Jacques Beauflis, maire, a invité les jeunes conseillers à présenter leurs commissions et leurs projets. Les 20 conseillers sont répartis en trois commissions.

- La commission sociale est composée de Lucie Lebranchu, Anouk Daniel, Pauline Le Carreres, Lilia Campion et Emma Garnier.
- La commission sports et loisirs : Gaspard Almagrida, Yannis Mebrouk, Romane Le Carreres, Léanne Marzin, Joseph Almagrida, Nhan Nguyen, Simon Queffelec, Arthur Lucas et Elia Tual.
- La commission environnementale, culture et animation : Jeanne Bujard, Noé Almagrida, Arthur Nguyen, Malo Le Berre, Kilian Diligeart et Tristan Joncour.

LES NOUVELLES ENTREPRISES



RONAN LASCHKAR

Depuis novembre 2017, **Ronan Laschkar** propose des massages traditionnels de bien-être au salon, situé près de la zone artisanale de Kerbénoën, ou à domicile. *“En action préventive, et de manière régulière, les massages procurent soulagement et bien-être. Ce ne sont pas des massages thérapeutiques”,* précise-t-il. Il s’est formé aux techniques de massage dans des instituts professionnels. *“Je propose différents types de massage : sur table et sur chaise”.* Hommes et femmes peuvent en bénéficier. Le masseur propose également des soins en entreprise, en événementiel et auprès des résidents de maisons de retraite. Des cartes cadeaux sont en vente au salon.

Sur rendez-vous uniquement.

- 2 impasse des Pins
- 06 60 54 98 68
- rl-massages@gmail.com
- www.ronanlaschkar.wixsite.com/massage-bien-etre



BIGOUD BURGER

Corinne et Fabrice Dupuy ont ouvert, en janvier 2018, **“Bigoud Burger”**, un fast-food proposant des burgers et des sandwiches. *“Nous travaillons exclusivement avec des produits frais, venant de fournisseurs locaux”,* précise la gérante. Sur place, la viande est hachée, les pommes de terre épluchées. *“Nous voulons proposer de la qualité”,* assure le couple. Sur la carte, on retrouve des burgers à la viande, mais également végétariens. *“Ils sont très appréciés de nos clients”.* **Le restaurant est ouvert, hors saison, le midi de 11h30 à 14h (du lundi au samedi) et le soir de 18h à 21h30 (lundi et mardi) ou de 18h à 22h (jeudi à samedi).** *“En juillet et août, nous serons ouverts 6 jours sur 7”.* Les burgers et sandwiches peuvent être pris sur place ou à emporter.

Il est conseillé de réserver préalablement.

- 2 bis rue ar Vigouden (près de l’église)
- 02 29 20 46 78
- Facebook : bigoud burger 29



YANN LE GUILLOU

Depuis quelques semaines, **Yann Le Guillou** est installé à son compte comme diagnostiqueur immobilier, après avoir travaillé comme directeur adjoint d’une société spécialisée dans la prévention des risques. *“J’interviens lors d’une vente ou d’une location d’un bien et j’établis des diagnostics concernant les risques”.* Ceux-ci concernent la présence d’amiante, de plomb, de termites... *“Ça peut être aussi le Diagnostic de Performance Energétique : le DPE”,* précise-t-il. La pose d’un diagnostic est obligatoire. Cependant, tous les éléments ne doivent pas être diagnostiqués. *“Chaque domaine est soumis à des réglementations, celles-ci sont de plus en plus pointues”.* Yann Le Guillou travaille aussi bien avec des particuliers qu’avec des entreprises ou des administrations. Réactif, mobile et disponible, Yann Le Guillou peut se déplacer dans toute la Cornouaille.

- 06 61 60 91 06
- ylgb.expertise@gmail.com



Appel aux ENTREPRISES

**VOUS CRÉEZ
VOTRE ENTREPRISE ?**

**Vous souhaitez qu’une
présentation de votre activité
soit publiée dans les colonnes
du bulletin municipal ?**

**Contactez le service
communication au
02 98 56 74 25**

**ou
communication@
combrit-saintemarine.fr**



LE BEAUTY TRUCK D’ALICE

Depuis quelques semaines, **Alison Lhermitte** est à bord du **“Beauty Truck d’Alice”**, un institut de beauté itinérant. Épilations, maquillage, bar à ongles, soins du corps, soins du visage se font dans le camping-car aménagé. *“Je propose les mêmes prestations qu’un salon de beauté classique”,* explique l’esthéticienne. Elle travaille avec des produits de marque française de qualité. *“Je me déplace à domicile ou sur le lieu de travail des clientes. Je suis autonome en énergie, je n’ai pas besoin de me raccorder aux réseaux d’eau et d’électricité de la personne”.*

Professionnelle depuis 17 ans, Alison Lhermitte a exercé son métier dans différents instituts à Lille, sa ville d’origine, et en Pays Bigouden. *“J’avais la volonté de créer mon entreprise, d’être indépendante”.* Elle se déplace dans un rayon de 20 km autour de Combrit.

- 06 98 45 09 09
- www.beautytruckdalice.com



GROUPE MAJORITAIRE

“ENSEMBLE POUR COMBRIT SAINTE-MARINE”

Pour une politique jeunesse

Il est du devoir des élus locaux de conduire une politique jeunesse pour répondre aux intérêts et besoins spécifiques des adolescents afin de faciliter leur autonomie, de contribuer à leur épanouissement personnel et de favoriser leur socialisation.

Une démarche de démocratie s'impose. Il faut, en effet, construire un partenariat avec les jeunes si l'on veut vraiment être à l'écoute de leur situation, de leurs besoins et de leurs attentes.

Une véritable politique de la jeunesse doit être menée pour, avec et grâce aux jeunes. C'est les encourager et les

soutenir, les considérer comme des partenaires égaux. Ils doivent être acteurs et non des consommateurs passifs de la politique jeunesse.

C'est sur ces principes que l'action conduite par le service municipal jeunesse, sous la direction de l'adjointe à la jeunesse, a abouti à la création de la Junior Association de Combrit. Avec le soutien de la municipalité, les jeunes ont mis en place ou organisé des activités sportives, des soirées, des sorties, des séjours cofinancés par leurs actions. Par ailleurs, toujours à l'actif du service jeunesse : la création du Conseil

Municipal des Jeunes (CMJ), point de rencontre entre engagement citoyen et action pédagogique pour l'éducation à la citoyenneté et à la démocratie.

Certes, nous n'en sommes qu'aux balbutiements. C'est une politique qu'il conviendra de poursuivre et d'étoffer dans l'avenir avec un Espace Jeunes.

*Jacques Beauflis,
maire.*

GROUPE MINORITAIRE

“COMBRIT AVENIR”

Voici la période estivale et nous souhaitons à tous les Combritois de très bonnes vacances, que vous partiez vers d'autres cieux ou que vous ayez décidé de profiter des belles plages de Combrit Sainte-Marine. Nous souhaitons la bienvenue à celles et ceux qui ont choisi de venir en terre combritoise et nous leur souhaitons de bonnes vacances parmi nous.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est une réflexion du maire et du conseil municipal qui conduit à projeter l'évolution de notre commune à 20 ans, avec quelques paradoxes, puisqu'il nous faut être à la fois stratégique et pragmatique, prévoyant et réaliste, intégrant et détaillant, avec toujours à l'esprit l'intérêt général et la préservation du cadre de vie. Nous l'avons entériné par un vote en conseil municipal le 21 mars 2018.

Il est à bâtir en respectant le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et dans le respect de plusieurs textes législatifs comme la loi Littoral. L'esprit est celui du développement durable dont les trois composantes sont le social, l'écologie et l'économie. C'est sur ce “trépied” que va se construire le PLU. Si le social et l'écologie relèvent bien des compétences de la mairie, la stratégie de développement économique échappe à la commune au profit de l'intercommunalité. Qui peut prétendre imaginer l'avenir, que ce soit d'une collectivité comme d'une entreprise, en faisant fi de l'économie ? Nous avons donc assis l'avenir de la commune sur un trépied à deux pieds. Où sont les emplois à créer, les commerces à ouvrir, les entreprises à faire venir et sur quels emplacements ? Le PLU ne répond pas à ces questions...

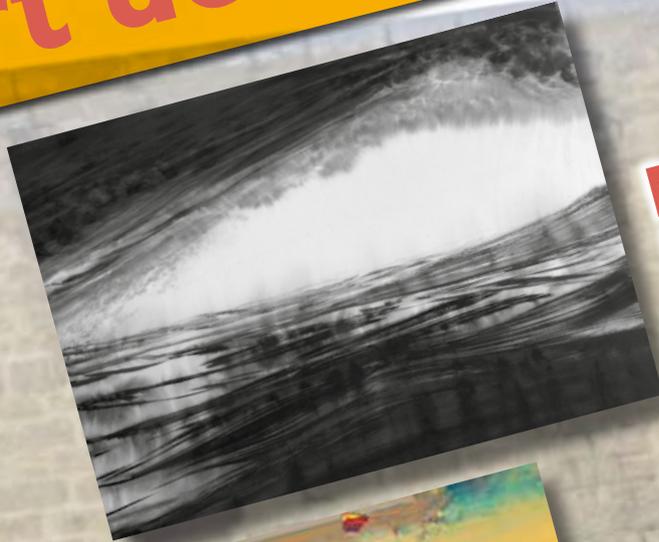
Pour autant notre commune a beaucoup d'atouts. La meilleure réponse à ceux-ci est l'engouement de celles et ceux qui ont choisi de nous rejoindre. La dernière étude de l'INSEE sur la période 2010-2015 montre une progression de près de 14%, alors que bon nombre de communes perdent de la population sur le Pays Bigouden.

Les enjeux pour demain seront réalisés si nous pouvons obtenir une nouvelle zone d'accueil pour les entreprises et compléter notre offre de services par la construction de deux à trois équipements complémentaires pour compléter l'offre de services pour le bien-être de tous : ce sera une des tâches de la prochaine mandature.

*Jacqueline Quéau,
Mary-Annick Picard,
Henri Le Béchenec, Gérard Yvé.*

3 expos

au Fort de Sainte-Marine



**MARION
LE PENNEC**
2 juin / 8 juillet 2018



**CHRISTIAN
HALNA
DU FRETAY**
14 juillet / 19 août 2018



**PHILIPPE
VERGOZ**
25 août
30 septembre 2018